

*Soit dit en passant, dixit Pedro Sanchez*

## Les relations Rabat-Madrid, stratégiques dans tous les sens du terme



*"Le Maroc est important pour nous du point de vue commercial, de l'accès économique dans un continent aussi important que l'Afrique, de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme et, sans aucun doute, de la politique migratoire"*

Page 2

L'Union des Comores réaffirme son soutien au plan d'autonomie



Page 3

Aïd Al-Adha

*Le prix du mouton sur toutes les lèvres*



Page 4

Un festival dédié aux jeunes dans l'élan du FNAP

Marrakech a vécu une 52<sup>ème</sup> édition haute en couleur



Page 12

CAN 2023 : Le Onze national à la rude épreuve ghanéenne  
*Bien négocier ce cap pour se rapprocher du dernier carré*



Page 23

*Soit dit en passant, dixit Pedro Sanchez*

# Les relations Rabat-Madrid, stratégiques dans tous les sens du terme

Actualité



Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a encore une fois mis l'accent sur la relation "stratégique" entre son pays et le Maroc, assurant que la coopération bilatérale englobe tous les domaines.

"Notre relation avec le Maroc est stratégique dans tous les sens du terme", a souligné M. Sanchez qui était, dimanche soir, l'invité d'une émission de la télévision espagnole "La Sexta".

"Le Maroc est important pour nous du point de vue commercial, de l'accès économique dans un continent aussi important que l'Afrique, de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme et, sans aucun doute, de la politique migratoire", a fait observer le président du gouvernement espagnol.

"Dans ce sens, je dois vous dire que la coopération et la collaboration que nous avons avec le Royaume du Maroc sont très positives", a insisté M. Sanchez.

S'agissant de la question du Sahara marocain, le président du gouvernement espagnol a affirmé que son pays adopte "une attitude positive", en considérant l'initiative marocaine d'autonomie comme "la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution du différend", relevant que les Etats-Unis, la communauté internationale et les principaux pays européens soutiennent le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007.

"Je constate une réalité : depuis 50 ans que dure ce conflit, il n'y a eu

aucun progrès. Par conséquent, si la communauté internationale, les Etats-Unis et les principaux pays européens disent qu'il faut trouver d'autres voies pour résoudre ce conflit dans le cadre des Nations unies et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, je pense que l'Espagne doit adopter cette attitude constructive", a-t-il dit.

Pour rappel, en avril 2022, Rabat et Madrid ont adopté une Déclaration conjointe au terme des discussions entre S.M le Roi Mohammed VI et le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, qui a effectué, sur invitation du Souverain, une visite au Royaume dans le cadre d'une nouvelle

étape de partenariat entre les deux pays.

« Le Maroc et l'Espagne, conscients de l'ampleur et de l'importance stratégique des liens qui les unissent et des aspirations légitimes des deux peuples à la paix, à la sécurité et à la prospérité, entament aujourd'hui la construction d'une nouvelle étape dans leur relation bilatérale », lit-on dans cette Déclaration, avant d'ajouter : « Basée sur les principes de transparence, de dialogue permanent, de respect mutuel, de respect et de mise en œuvre des engagements et des accords signés par les deux parties, cette nouvelle étape répond à l'appel de S.M le Roi Mohammed VI à «inaugurer une étape inédite dans les relations entre les deux pays», et de S.M le Roi Felipe VI à «marcher ensemble pour matérialiser cette nouvelle relation». Elle correspond, également, à la volonté du président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, de «construire une relation sur des fondements plus solides». Dans cet esprit, les deux pays entendent établir une feuille de route durable et ambitieuse ».

Dans cette Déclaration, l'Espagne a exprimé son soutien au Plan d'autonomie proposé par le Maroc depuis 2007. « Madrid reconnaît l'importance de la question du Sahara pour le Maroc ainsi que les efforts sérieux et crédibles du Maroc dans le cadre des Nations unies pour trouver une solution mutuellement acceptable.

A ce titre, l'Espagne considère l'initiative marocaine d'autonomie,

présentée en 2007, comme la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution de ce différend », précise la Déclaration conjointe.

Pour leur part, la junte militaire algérienne et les pantins séparatistes ont exercé de fortes pressions sur le gouvernement de Pedro Sanchez pour qu'il revienne sur son soutien au Maroc dans l'affaire du Sahara. Mais, c'était un coup d'épée dans l'eau.

Les caciques du régime algérien espèrent un changement de gouvernement pour que Madrid modifie sa position dans l'affaire du Sahara marocain. Idem pour les pantins du polsario. Leur représentant en Espagne, Abdellah Arabi, a souhaité dans une déclaration à l'agence espagnole Europa Press, que le président du Parti populaire, Alberto Núñez Feijóo, revienne sur le soutien de Pedro Sanchez au Plan d'autonomie au Sahara marocain.

Toutefois, la junte militaire et ses sbires se trompent lourdement, car ils oublient que la position espagnole dans l'affaire du Sahara reflète une politique d'Etat et non pas une décision d'un parti politique.

C'est ce qu'a rappelé José Manuel Albares, ministre des Affaires étrangères en février dernier devant la commission des affaires étrangères au Sénat espagnol, lors d'une séance consacrée aux priorités de la politique étrangère de l'Espagne en 2023. « Les questions se rapportant au Maroc sont une politique d'Etat pour l'Espagne », a-t-il souligné.

Mourad Tabet



*Le Maroc est important pour nous du point de vue commercial, de celui de l'accès économique dans un continent aussi important que l'Afrique, de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme et, sans aucun doute, de celui de la politique migratoire*



# L'Union des Comores réaffirme son soutien au plan d'autonomie

L'Union des Comores a réaffirmé, devant les membres du Comité des 24 (C24) de l'ONU, son soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc en vue de parvenir à une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable au différend régional autour du Sahara marocain.

Intervenant lors de la réunion annuelle du C24 tenue à New York, le représentant permanent de l'Union des Comores auprès de l'ONU, l'ambassadeur Chanafi Issimail, a relevé que cette initiative, qui garantit le respect des droits de l'Homme et de la démocratie, a été saluée par de nombreux pays.

Le plan d'autonomie dans la région du Sahara a été considéré comme "une base solide" pour une solution négociée à la question du Sahara, a ajouté le diplomate.

Le représentant de l'Union des Comores a souligné que le Maroc a entrepris un important processus de développement économique et social dans le Sahara, "contribuant ainsi au bien-être des populations locales".

"Des investissements dans les infrastructures, l'éducation, la santé et d'autres secteurs clés, ont stimulé l'économie et amélioré les conditions de vie des habitants", a-t-il ajouté, notant que des mécanismes de gouvernance locale ont également été mis en place pour permettre aux populations locales de participer activement aux décisions qui les concernent.

L'intervenant a en outre salué les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, visant à faciliter la relance du processus politique, sous les auspices exclusifs du Secrétaire général des



Nations unies, notamment ses visites dans la région en janvier, juillet et septembre 2022, ainsi que les consultations informelles tenues au mois de mars dernier avec les parties impliquées dans ce différend.

"Le Maroc a fait preuve d'un engagement constant envers le processus de paix dirigé par les Nations unies", a affirmé le diplomate, notant que de nombreux pays reconnaissent le rôle constructif joué par le Royaume dans la recherche d'une solution pacifique et durable à ce conflit régional.

"Ce soutien international té-

moigne de la crédibilité et de la légitimité des positions marocaines," a-t-il souligné.

Le diplomate a, de même, salué l'ouverture de 28 consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, par des pays arabes, africains, asiatiques et américains, ainsi que par des organisations régionales.

"C'est pour appuyer les autorités du Maroc, pays frère, dans leurs efforts soutenus, d'ouverture de cette région, que le gouvernement de mon pays a pris la décision d'ouvrir un Consulat général à

Laâyoune le 18 décembre 2019", a-t-il dit.

L'intervenant a indiqué que son pays est "très préoccupé" par la situation dans les camps de Tindouf, ajoutant que les populations séquestrées dans ces camps souffrent, particulièrement les femmes et les enfants.

"Nous déplorons la violation de leurs droits fondamentaux, et demandons que toutes les dispositions soient prises, dans les délais les meilleurs, pour qu'il soit procédé à leur enregistrement, conformément au droit international et

humanitaire, au mandat du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, aux recommandations du Secrétaire général des Nations unies et à toutes les résolutions du Conseil de sécurité adoptées depuis 2011, y compris la résolution 2602", a souligné le diplomate.

L'intervenant a appelé toutes les parties concernées à continuer de travailler de manière constructive et à poursuivre les négociations pour parvenir à une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara.

## Ravaka Andrianaivotseheno : *Le verdict du tribunal de Tarascon, une énième victoire pour le Maroc*



Le verdict prononcé par le tribunal de Tarascon contre la Confédération Paysanne, une organisation syndicale française instrumentalisée pour faire obstruction à l'accord agricole entre le Maroc et l'Union européenne, est une énième victoire pour le Royaume et son peuple, a indiqué l'universitaire malgache, Ravaka Andrianaivotseheno.

«Nous ne pouvons que féliciter le monde des affaires marocain, car cette décision permettra d'encourager davantage les investissements étrangers au Maroc», a déclaré à la MAP Mme Andrianaivotseheno, professeur de droit à l'Université d'Antananarivo.

Soulignant qu'il s'agit là d'une victoire pour le peuple marocain et le gouvernement de SM le Roi Mohammed VI, elle a noté que cette décision confortera le rayonnement du Royaume et son engagement en faveur du continent africain.

Par ailleurs, la juriste malgache a estimé que l'action judiciaire intentée par le syndicat agricole français devant le tribunal de commerce de Tarascon s'inscrit dans le cadre du sabotage visant les différents partenariats et collaborations conclus par le Maroc.

Elle a rappelé ainsi que le tribunal a rejeté cette action judiciaire contre l'entreprise française IDYL,

jugeant que le délai de prescription est bel et bien dépassé.

Mardi dernier, le tribunal de Tarascon a rendu un arrêt qui a fait avorter les manœuvres judiciaires du syndicat agricole français visant à empêcher la société française spécialisée dans la commercialisation de fruits et légumes du Maroc, y compris des provinces du sud, de distribuer ses produits.

Cette organisation syndicale française, soutenue par le "polisario" et ses complices de France, est impliquée dans le harcèlement judiciaire de l'accord agricole conclu entre le Maroc et l'Union européenne.

Aïd Al-Adha

# Le prix du mouton sur toutes les lèvres tout en obnubilant les esprits



**A** l'approche de l'Aïd Al-Adha, le sujet est sur toutes les lèvres : la qualité du cheptel, sa disponibilité mais surtout ses prix exorbitants.

Si le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohamed Sadiki, avait déclaré que la poursuite de la sécheresse et de l'inflation au cours de cette année a entraîné une hausse du coût de production, il y a un autre son de cloche du côté des acheteurs.

Certes, la conjoncture actuelle a contraint le

gouvernement à importer des ovins de manière exceptionnelle et temporaire afin de préserver le cheptel national et stabiliser les prix à la consommation, en exonérant l'importation d'ovins des droits de douane en octroyant un soutien à l'importation d'ovins destinés à l'abattage, fixé à 500 dirhams par tête.

Les acheteurs, eux, font face à une autre contrainte. Il s'agit d'une flambée des prix sans précédent laissant entrevoir un taux d'affluence qui demeure toujours timide par rapport aux années

précédentes.

En visitant plusieurs zones de vente ouvertes aux consommateurs, le constat est affirmé : les prix ont nettement augmenté par rapport à l'an dernier. De l'avis des citoyens, les prix affichés dépassent largement le pouvoir d'achat d'une grande frange de la population.

Dans une déclaration à la MAP, Abdellah, un acheteur venu s'enquérir des prix proposés sur le marché semble être étonné par rapport à la cherté des prix. "Il y aurait probablement d'autres raisons

à cette flambée des prix que le citoyen ignore sachant qu'aucun indicateur ne montre que les prix connaîtront une baisse dans les jours qui suivent", a-t-il dit.

Néanmoins, on garde toujours espoir de voir les tarifs reculer pour pouvoir se permettre de célébrer l'occasion, a-t-il ajouté.

Si la situation n'est pas rose, elle le serait encore moins pour les professionnels du secteur.

Mohamed, un éleveur dans la région, explique cette hausse essentiellement par la rareté des précipitations enregistrées lors des deux dernières années, ce qui a impacté de manière négative le nombre de bétail destiné à l'abattage.

Ce jeune éleveur qui exerce cette profession par passion depuis presque une décennie déjà, confie avoir été contraint de réduire le nombre de son cheptel d'environ 150 têtes, ajoutant que c'est le cas pour la majorité des professionnels de ce secteur.

Plusieurs témoignages confirment que l'importation des moutons de l'Espagne est la seule solution pour faire face à la hausse des prix.

Côté offre nationale globale en animaux destinée à cette fête du sacrifice, le Département de l'Agriculture précise que celle-ci est estimée à 7,8 millions de têtes, assurant qu'elle est suffisante et qu'elle couvre largement la demande prévue cette année à environ 5,6 millions de têtes.

A l'échelle nationale, 214.000 unités et fermes d'engraissement préparent les petits ruminants pour l'Aïd Al-Adha ont bel et bien été enregistrées. Cependant, nombreuses questions restent encore en suspens.

Qu'en est-il réellement de cette hausse des prix ? Et quelle stratégie d'élevage faut-il adopter pour sécuriser la filière et soutenir les éleveurs qui ont vécu une année estimée difficile et qui ne sont pas à l'abri d'autres saisons semblables, voire pire face à une sécheresse devenue quasi-chronique.

## Un policier use de son arme de service pour mettre hors d'état de nuire un multirécidiviste

**U**n agent de police relevant du district provincial de la sûreté d'Es-smara a été contraint, dimanche matin, de faire usage, par précaution, de son arme de service, pour mettre hors d'état de nuire un multirécidiviste, qui exposait les citoyens et l'élément de la police à un danger sérieux à l'aide d'une arme blanche, apprend-on de source sécuritaire.

Selon les données préliminaires de l'enquête, un groupe d'individus dans un état anormal ont attaqué une habitation au quartier "Al-Wahda" dans la ville d'Es-smara, pour des raisons que l'enquête déterminera ultérieurement, avant que le policier n'intervienne pour maîtriser les suspects, souligne la même source, notant que l'un d'entre eux a opposé une résistance fa-

rouche et a exposé le policier à une grave agression à l'arme blanche.

Le policier a été contraint de tirer des balles de sommation qui ont atteint le mis en cause au niveau de ses membres inférieurs, précise la même source, indiquant que le recours par le policier à son arme de service a permis de neutraliser le danger et d'interpeller le mis en cause et deux de ses complices dans cette agression.

Le suspect a été admis à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, dans l'attente de le soumettre et les autres prévenus à une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire et de déterminer tous les actes criminels reprochés aux mis en cause, conclut la même source.

## La vague de chaleur se poursuit dans plusieurs provinces du Royaume

**L**a vague de chaleur se poursuit mardi dans différentes provinces du Royaume avec des températures pouvant atteindre jusqu'à 47°C, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, un temps très chaud (45/47°C) est prévu dans les provinces de Larache, Ouezzane, Kénitra, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Khémisset, Salé, Skhirate-Témara, Benslimane, Berrechid, Settat, Sidi Bennour, Fquih ben Salah, El Kelaa des Sraghna, Rehamna, Marakach, Taroudant, Guelmim, Tan-Tan et Tata, indique la DGM dans un bulletin d'alerte de niveau vigilance "rouge".

Les villes et provinces de Tanger-Assilah, Taounate, Moulay Yacoub, Fès, Meknès, Khouribga, Nouaceur, Médiouna, Safi, Youssefia, Chichaoua, Beni Mellal, Essaouira, Agadir-Ida-Ou-Tanane, Inezgane-Ait Melloul, Chtouka-Ait-Baha, Tiznit, Sidi Ifni, Assa-Zag et Aousserd, connaîtront des températures variant entre 42 et 45 °C, ajoute la même source dans un bulletin de niveau de vigilance orange.

Le mercure devrait afficher également des températures entre 39 et 42 °C à Taza, Guercef, Sefrou, El Hajeb, Khénifra, Figuig, Erra-



chidia, Zagora, Es-Semara et Oued-Ed-Dahab.

Le temps chaud persistera également à Rabat, Casablanca, Mohammedia, El Jadida, Jerrada, Oujda-Angad, Taourirt, Boulemane et Ouarzazate avec des températures oscillant entre 36 et 39°C, conclut le communiqué.



## Interpellation à Meknès de 16 individus pour leur implication présumée dans des actes d'extorsion et de menaces

Les éléments de la Brigade régionale de la police judiciaire (BNPJ) de Fès ont procédé, en étroite coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), à l'interpellation, samedi à Meknès, de 16 individus, âgés de 25 à 52 ans, pour leur implication présumée dans des actes d'extorsion et de menaces de commettre des crimes et délits contre les personnes et les biens, indique-t-on de source sécuritaire.

Les suspects, la plupart aux antécédents judiciaires, ont été interpellés lors d'opérations sécuritaires menées simultanément dans plusieurs quartiers de Meknès, pour leurs liens présumés avec des réseaux criminels impliqués dans l'extorsion et la menace des citoyens, en les délestant de sommes d'argent au niveau de la gare routière de la ville qu'ils utilisent pour leurs déplacements, précise-t-on de même source.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les mis en cause auraient exploité des parkings illégaux pour l'extorsion de conducteurs et professionnels du transport routier qu'ils déléstaient de sommes d'argent sans motif légal.

Les suspects ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent en vue d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et de déterminer les éventuelles ramifications de cette activité criminelle, ajoute la même source.

Cette interpellation s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus déployés par les services de la Direction générale de la sûreté nationale et de la DGST pour lutter contre les réseaux criminels s'activant dans des opérations d'extorsion, de vol, de trafic de drogues et d'escroquerie à Meknès, selon le mode opératoire dit "Ztata", conclut-on de même source.



# Société

## La délégation officielle du Hajj s'enquiert des conditions de séjour et d'hébergement des pèlerins marocains à La Mecque



La délégation officielle marocaine pour le pèlerinage au titre de cette année, conduite par le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, a effectué dimanche une tournée dans certains locaux d'habitation des pèlerins marocains à La

Mecque pour s'enquérir de près de leur situation et des conditions de leur hébergement.

La délégation officielle a été informée des conditions de séjour et d'hébergement des pèlerins marocains durant leur séjour aux Lieux Saints.

La délégation officielle s'est réjouie

de la satisfaction des pèlerins marocains quant aux conditions d'hébergement et au niveau des services qui leur sont offerts en termes d'encadrement, de médecine, d'orientation et de transport, en plus de la proximité de leurs lieux de résidence avec Al-Haram Al-Makkî.

Plusieurs pèlerins marocains ont exprimé à la délégation officielle leur satisfaction des conditions d'hébergement et des services qui leur sont rendus par les encadreurs religieux et le staff médical composé de médecins et d'infirmiers.

A cette occasion, les pèlerins marocains ont imploré le Tout-Puissant d'accorder santé et quiétude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, et davantage de progrès et de prospérité au peuple marocain.

Outre les résidences des pèlerins marocains, la délégation officielle a visité le siège de la mission médicale marocaine, tant civile que militaire, où elle a suivi des explications sur ses tâches afin de veiller sur l'état de santé des pèlerins, leur apporter du confort et les aider à réaliser leurs rituels dans les meilleures conditions.

A cet égard, les membres de la mission ont confirmé qu'aucune maladie

grave n'a été enregistrée à ce jour parmi les pèlerins marocains.

Cette tournée de la délégation officielle intervient en application des Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, afin de s'occuper des affaires des pèlerins marocains et de suivre leurs conditions pour qu'ils accomplissent le cinquième pilier de l'Islam dans de meilleures conditions.

La délégation officielle comprend notamment le Wali de la région de l'Oriental et gouverneur de la préfecture d'Oujda, Mouaad Jamaï, le conseiller à la Cour de cassation et Médiateur, Mohamed Benalilou, l'ambassadeur, directeur général des relations bilatérales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résident à l'étranger, Fouad Yazough, et le Colonel Mohamed El Fellah, commandant de l'Etablissement central du matériel de génie.

Le quota du Royaume du Maroc pendant la saison du Hajj 1444 est revenu à 34.000 pèlerins, après la levée des restrictions liées à la Covid-19, en particulier la condition d'âge qui était fixée par les autorités saoudiennes à moins de 65 ans.

## Conférence à Al-Qods sur les croisements des expériences marocaine et palestinienne dans la préservation du patrimoine architectural

Des experts marocains et palestiniens ont débattu, récemment à Al-Qods, des croisements des expériences marocaine et palestinienne dans la protection et la préservation de l'architecture archéologique.

Lors d'une conférence organisée par l'Association du Centre culturel marocain en partenariat avec l'Université Al-Qods, les experts des deux pays ont traité divers sujets liés notamment au rôle des réseaux sociaux dans la préservation du patrimoine culturel, particulièrement celui de la Ville Sainte, ainsi qu'aux défis de la restauration de la vieille ville d'Al-Qods.

La conférence, qui s'inscrit dans le cadre d'une visite effectuée par une délégation marocaine composée d'architectes et d'experts spécialisés dans la restauration de bâtiments archéolo-

giques et l'entretien de l'architecture historique, a également porté sur l'importance de la préservation du patrimoine architectural et urbanistique dans le développement socioéconomique, avec Fès comme exemple.

A cette occasion, le président de l'Université Al-Qods, Imad Abu Kishk, a salué l'intérêt particulier porté par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, à l'histoire de la ville Sainte et à la préservation de son patrimoine dans le sillage des conditions qui l'entourent.

Il a également souligné la distinction du Maroc par son intérêt scientifique et étudié au patrimoine archéologique et à sa restauration, appelant les experts et les académiciens des deux pays à poursuivre leur échange d'expériences dans ce domaine au profit notamment des étudiants de

la faculté d'architecture relevant de son université.

Pour sa part, l'ambassadeur du Maroc en Palestine, Abderrahim Meziane, a noté que la visite de la délégation marocaine reflète l'intérêt porté par le Souverain à la Palestine et en particulier à Al-Qods, à travers l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, exprimant le souhait de voir cette rencontre entre les architectes et les experts des deux pays aboutir à des projets prometteurs.

De son côté, le coordinateur des programmes et projets de l'Agence à Al-Qods, Ismail Al-Ramli, a expliqué que cette visite, effectuée avec l'appui de l'Agence, s'inscrit dans le cadre de l'encouragement par cette institution des projets et programmes concrets qui ont un impact positif sur les habitants d'Al-Qods, dans les différents domaines sociaux.

Pour sa part, la cheffe du département d'architecture à l'Université Al-Qods, Yara Seifi, a fait savoir que l'Université a supervisé de nombreux projets de restauration menés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif dans différents sites de la Ville Sainte.

La délégation marocaine comprend le directeur de l'Agence de la réhabilitation de la ville de Fès, Fouad Serghini, le directeur national du Programme de valorisation durable des ksour et kasbah du Maroc, Bouazza Baraka, le directeur du Centre de restauration et de réhabilitation du patrimoine architectural des zones atlasiques, Mohamed Bousalah, le président de Conseil régional de l'Ordre des architectes de Fès, Saadi Karim, ainsi que l'expert dans le domaine du patrimoine, Abdallah Alaoui, et l'expert en arts et patrimoine artistique, Chokri Ben Tawit.



## Au Yémen, la fête du sacrifice plombée par la "guerre économique"



**A** l'approche de la fête musulmane d'Adha, les acheteurs sont rares au marché aux bestiaux à Aden, la plus grande ville du sud du Yémen, pays confronté à une "guerre économique" étouffant la population après plus de huit ans de conflit.

"Les gens n'arrivent même plus à acheter les produits alimentaires de base, comment voulez qu'ils s'offrent une bête", soupire un client, Amer Mohammed, enseignant à Aden, en déplorant la détérioration des conditions de vie dans le pays, malgré l'accalmie qui y prévaut depuis quelques mois.

Des dizaines de chèvres blanches mangent du foin pendant que leurs éleveurs couvrent les enclos pour les protéger d'un soleil de plomb, dans l'attente d'acheteurs peu nombreux derrière les grillages.

L'Aïd al-Adha est la plus grande fête du calendrier musulman, au cours de laquelle les fidèles doivent sacrifier un animal à la mémoire d'Abraham qui, selon la tradition, avait immolé un mouton in extremis à la place de son fils Ismaïl.

"On espérait que la situation allait s'améliorer (...), malheureusement tout est cher, et c'est encore pire qu'avant", fustige Iyad al-Alimi, un éleveur venu vendre son bétail dans la ville, capitale provisoire du pays depuis que le gouvernement a été chassé de Sanaa par les rebelles Houthis.

Depuis plus de huit ans, la population, largement coupée du monde, est prise au piège d'un conflit interne, qui a pris une tournure régionale, entre le gouvernement, appuyé par l'Arabie saoudite, et les Houthis, soutenus par l'Iran.

Les violences ont quasiment cessé depuis avril 2022, à la faveur d'une trêve négociée par l'ONU, toujours relativement respectée bien qu'officiellement expirée depuis plusieurs mois.

Mais la "guerre économique" s'est enflée entre les belligérants qui contrôlent chacun une partie du pays, a regretté à la mi-juin l'émissaire de l'ONU, Hans Grundberg, au cours d'une conférence.

Le conflit a plongé le pays, déjà le plus pauvre de la péninsule arabique, dans l'une des pires crises humanitaires au monde et divisé son PIB de moitié, selon la Banque mondiale.

La trêve et de récents efforts diplomatiques ont offert une bouffée d'oxygène aux 30 millions d'habitants, mais le soulagement et l'espoir ont été de courte durée.

Fin 2022, des attaques de drones des rebelles sur des terminaux pétroliers ont privé le pouvoir de ses modestes exportations d'hydrocarbures, sa principale source de revenus, aggravant la dégringolade de la monnaie nationale.

Le gouvernement peine alors à financer les services de bases et les salaires de ses fonctionnaires, sans compter ceux vivant dans les zones contrôlées par les Houthis: ils n'ont pas été payés depuis des années.

"Il y a pas d'eau, pas d'électricité, pas de salaires, les prix sont exorbitants, pas d'éducation, pas de santé", énumère Wahib Daoud, un habitant d'Aden. "On est presque morts, on ne vit pas", s'exaspère-t-il.

Déjà frappé par des pénuries et des infrastructures déliquescents, le secteur privé, lui, souffre "d'une double imposition (gouvernement et rebelles) et d'une corruption généralisée", estime la Banque mondiale, dans un rapport publié en avril, prévoyant une récession cette année et une inflation de 16,8%.

Dans les régions du Nord et de l'Ouest sous contrôle rebelle, où vivent près de 80% de la population, la situation est tout aussi dramatique malgré l'allègement du blocus maritime et aérien longtemps imposé par l'Arabie saoudite.

"Il y a bien une trêve sur le plan militaire et politique, mais la bataille s'est intensifiée sur le terrain économique", confirme Moustafa Nasr, président de l'organisation yéménite Studies and Economic Media Center.

Malgré l'ouverture de lignes maritimes vers le port de Hodeïda aux mains des Houthis, "l'entrée de marchandises importées depuis les ports contrôlés par le gouvernement a été interdite", souligne-t-il.

Dans cette ville stratégique de l'Ouest du pays, Hassan, un ancien fonctionnaire qui n'a pas souhaité donner son nom, s'est reconverti en marchand de glace pour subvenir aux besoins de sa famille.

Mais pour célébrer l'Aïd comme il se doit, il va devoir vendre sa voiture. "De toute façon, je n'ai pas les moyens de payer l'essence", se console-t-il.

## Plus de deux millions de pèlerins entament le premier jour du Hajj

**L**e pèlerinage annuel du Hajj a commencé tôt lundi, le huitième jour de Dou Al-Hijjah, avec plus de deux millions de fidèles du monde entier qui y participent pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19.

Les pèlerins sont arrivés dimanche à la Grande Mosquée de La Mecque où ils ont effectué le Tawaf al-Qudum, la première étape du pèlerinage du Hajj après l'entrée dans l'Ihram, l'état sacré dans lequel les musulmans entrent et restent pendant les rituels et événements spéciaux nécessaires pour accomplir le Hajj ou la Omra (petit pèlerinage).

Ils ont ensuite accompli le Sa'i entre les collines de Safa et de Marwa, un rituel par lequel le fidèle fait signifier sa dévotion et sa foi en Dieu.

Lundi matin, les pèlerins se sont rassemblés dans la Grande Mosquée pour réciter les prières du lever du soleil avant de converger

vers Mina, à environ cinq kilomètres de la Grande Mosquée, pour entamer ensuite l'ascension du Mont Arafat, là où le prophète Sidna Mohammed a prononcé son dernier sermon.

Les pèlerins se rendront ensuite à Muzdalifah, où ils passeront la nuit à prier et à ramasser des cailloux pour la lapidation symbolique du diable, puis entamer les dernières étapes du pèlerinage du Hajj avant Aïd Al-Adha.

Les restrictions sur le nombre de pèlerins pour la saison du Hajj de cette année ont été levées pour la première fois depuis plusieurs années, après que l'épidémie de coronavirus a contraint les autorités saoudiennes à limiter la capacité d'accueil.

Le ministère du Hajj et de la Omra a installé des milliers de tentes dans la région pour veiller au bon séjour des pèlerins venus de 160 pays.





# La stratégie en suspens de Wagner, bras armé de Moscou à l'étranger

Depuis des années, le groupe paramilitaire Wagner est considéré comme le bras armé de Moscou à l'étranger, notamment en Syrie et dans plusieurs pays africains. Un statut aujourd'hui remis en question par la fronde menée par son chef.

Au terme d'une spectaculaire mutinerie qui l'a amené à moins de 400 kilomètres de Moscou avant de renoncer, Evguéni Prigoïjne doit en principe s'exiler au Bélarus, allié de Moscou, et redessiner de nouvelles relations avec le président Vladimir Poutine.

Quid de ses opérations dans les théâtres extérieurs, où la milice privée excelle dans l'exploitation des richesses locales, la protection des gouvernements, la guerre informationnelle et les opérations militaires brutales?

"Les plus grands effets de cet événement pourraient se faire sentir au Moyen-Orient et en Afrique", estime sur Twitter Rob Lee, du Foreign Policy research Institute, soulignant qu'un "compromis à court terme" est différent d'une "solution à long terme".

Mais "Wagner a une forte présence à travers l'Afrique (...). Est-ce que le Kremlin autorisera la même dynamique si Prigoïjne et Wagner sont basés au Bélarus?", s'interroge-t-il.

Une question à laquelle aucun analyste ne répond avec certitude. "C'est un mystère. Cela dépend de comment (les autorités russes) veulent compartimenter ce qui se passe en Afrique et ce qui se passe ailleurs", résume pour l'AFP l'expert américain Michael Shurkin, directeur des programmes pour la société de conseil 14North Strategies.

Au final, "la Russie pourrait considérer que ce que (Wagner) fait en Afrique vaut le coup d'être poursuivi parce que cela sert les intérêts russes", conclut-il.

Une chose est claire: Prigoïjne et Poutine ont dû évoquer le sujet avant de se mettre d'accord. Car Wagner dépend lourdement du ministère de la Défense russe, qui lui livre troupes, matériels et



armes sur ses théâtres d'activité. Et Moscou a besoin de Wagner pour garder une emprise dans ces zones troubles, où elle s'applique à dénigrer l'influence occidentale.

En Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les mercenaires de Wagner - Russes, de l'ex-URSS et Syriens - ont agi comme des "forces spéciales" sur le terrain aux côtés de l'armée du Kremlin à partir de 2015. Ils sont aujourd'hui présents, en plus petits nombres, près des puits de pétrole ainsi que dans les provinces de Hama et Lattaquié (centre-ouest).

En Afrique, ils ont été identifiés notamment en Libye, au Soudan, au Mozambique. Et sont en première ligne au Mali, quoique la junte s'en défende et évoque des "instructeurs russes", ainsi qu'en République centrafricaine, où un

cadre de Wagner gère la sécurité du président Faustin-Archange Touadera.

Le groupe ramène l'or et les minerais du Soudan, de Centrafrique et du Mali, dont Poutine a besoin pour tenir son économie sous perfusion", fait valoir une source militaire européenne.

L'expert indépendant des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Centrafrique avait accusé en février l'armée et ses alliés russes d'exactions. L'Union européenne avait ensuite annoncé de nouvelles sanctions contre Wagner, visant plusieurs de ses hauts responsables dans le pays.

Et vendredi, le président français a accusé la Russie d'être "une puissance de déstabilisation de l'Afrique, à travers des milices privées qui viennent faire de la prédation, des exactions sur les populations civiles".

La suite dépendra des négociations entre Poutine et Prigoïjne, via le président bélarusse Alexandre Loukachenko.

"Visiblement, à Bangui et Bamako, il y a une forme de flottement et d'attentisme par rapport à ce qui se passe", constate Maxime Audinet, de l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM) à Paris, relevant que des sites liés à la galaxie Prigoïjne avaient été bloqués, mais uniquement en Russie.

"La délégation de pans entiers du pouvoir régaliens à Wagner, pour agir là où l'Etat russe ne souhaitait pas s'impliquer, a donné à cet acteur des marges de manœuvre beaucoup plus importantes qu'escompté", souligne-t-il à l'AFP.

"J'imagine que dans les discussions, la question de l'avenir de toutes ses activités extérieures a été mise sur la table.

Le réseau Prigoïjne est devenu l'acteur dominant de la présence russe en Afrique subsaharienne ces dernières années. L'équilibre fragile entre acteurs étatiques et non-étatiques russes sur le continent devrait connaître d'importants bouleversements".

Il faudra cependant du temps pour que le brouillard se dissipe.

"Wagner avait une certaine liberté dans ses projets en Afrique. Sans coopération avec le ministère de la Défense, je ne vois pas comment le groupe pourrait continuer à y travailler", relève Pauline Bax, directrice adjointe du programme Afrique à l'International Crisis Group.

Mais Poutine "ne peut pas envoyer des soldats russes à la place de Wagner. Je n'imagine pas son retrait immédiat du continent".

## Borrell : La guerre en Ukraine est en train de "fissurer" le pouvoir russe



La mutinerie avortée de Wagner montre que la guerre en Ukraine est en train de "fissurer" le pouvoir russe, a déclaré lundi le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell, estimant que l'instabilité politique dans une puissance nucléaire comme la Russie n'était "pas une bonne chose".

"Le monstre Wagner créé par (le président russe Vladimir) Poutine est en train de mordre son créateur", a-t-il commenté avant une réunion des ministres européens des Affaires étrangères au Luxembourg.

"Ce qui s'est passé au cours de ce week-end montre que la guerre contre l'Ukraine est en train de fissurer le pouvoir russe et affecte son système politique", a estimé M. Borrell.

"Nous voyons les conséquences désastreuses de la guerre d'agression russe sur le système de pouvoir de Poutine. Nous voyons que les diri-

geants russes se retournent de plus en plus contre eux-mêmes", a commenté la ministre allemande Annalena Baerbock.

"Ces événements posent beaucoup de questions et nous devons rester prudents. Il y a beaucoup de zones d'ombre. Mais ils montrent des fissures, des fractures, des failles au sein du système russe", a renchéri son homologue française Catherine Colonna.

Le fait que ces événements se produisent dans un pays qui est une puissance nucléaire inquiète. "Ce n'est certainement pas une bonne chose qu'une puissance nucléaire comme la Russie puisse entrer dans une phase d'instabilité. C'est aussi quelque chose qu'il faut prendre en compte", a affirmé Josep Borrell.

"La Russie est (...) l'une des deux plus grandes puissances nucléaires de la planète. Nous ne pouvons pas rester indifférents à ce qui se passe là-bas. Et

cela doit nous faire tous réfléchir", a abondé le chef de la diplomatie autrichienne Alexander Schallenberg.

"Poutine a perdu son omnipotence", a soutenu le Luxembourgeois Jean Asselborn. "Le monopole de la violence en Russie n'appartient plus à l'Etat. Il est très fragmenté. Or nous parlons d'un pays qui a 6.000 têtes nucléaires. C'est pourquoi la situation est très dangereuse", a-t-il affirmé.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont confirmé lundi leur accord pour une nouvelle dotation de 3,5 milliards d'euros pour la Facilité européenne pour la paix (FEP), utilisée pour financer leurs fournitures d'armes à l'Ukraine et les missions militaires à l'étranger.

La Facilité est abondée par les contributions des Etats membres et 66% de ses financements sont assurés par l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

DIVAGATION	RENVOI	OMBRÉE	IGNARE	↓	GUERRE	↓	MÉTAL FERROQUET	↓	GAÏNE LAIT CAILLÉ	↓	GAGE
EN SIBÉRIE			ARTICLE SÉANT	→			RUISSAU FIN DE PARTIE	→			GALLIUM EN SOLO
DIRECTION	→			↓	UNION EN BOUCHE	→					
VENDE BALAI	→						ALOUETTE DES BOIS	→	DEHORS PRONOM	→	
			CÉANS POSTER	→			LITHIUM	→			EN VRILLE TROC
COR	→				DÉFILÉS SODIUM	→					
CONIFÈRE	→				NÉON VILLE D'IRAK	→		PERSONNE STUPIDE		ROMAINS	QUARTIER DE REIMS
EFFRAYÉE	→										
QUARTIER DE MIAMI	→				EN MAI CHANSON À MESSAGE	→		BÊTE À BOIS POUILLÉ	→		
ÉBRÉCHER	→								NANOMÈTRE		À LA MODE
LETTRES DE LINH	→				EN VRAC	→		BIDULE	→		
NATURE	→										

## Solution mots flechés d'hier

SANS EAU	POISSON	EN PROIE	V <sup>+</sup>	GRAND- ALME	I <sup>+</sup>	CONJONCTIF	T	FOULE DE PERSONNES	RETOUR	S	POISSON
GRILLON ET EN TOURTE	TARI	LIRE	VIRGULE	FARCEUR	A	TAO	ABSCOSE	ANNONCE EN VÉLÉ			
SOLEIL SANS RAYONNEMENT	DE	AL	LE	CHANT							
REPARTI RÉPONDRE	T	OM	DOIGT	CREDO							
ÉTAT PRÉFÉ	JOB	EU	ARISTO CRATÉ	DAME							
REPARTI	IRAN	DAME	ROCK CRUSÉ	M							
	RAT	TRAPÈRE		GI							
GRAND CHOISIR	ZEN	ABHORRER									
	D	I	IGLOO								
REPARTI DE COURTE	TRIER	REAR	DE								
	ARMÉE	ENFER									

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Boufity  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezoufir

**Service technique**  
Khadija Seli (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Helali  
Hafid Bouzarrouta  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassam Warrach  
**Secrétaire**  
Ammar Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak  
**Correspondants**  
Ahmedou El Kabab (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Seloussan  
Khali Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone**  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba  
Mourad El Yousoufi  
Loubna Baghdadli  
Latifa Mouarab  
Rkia Ait Dohman  
Siham Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130/04

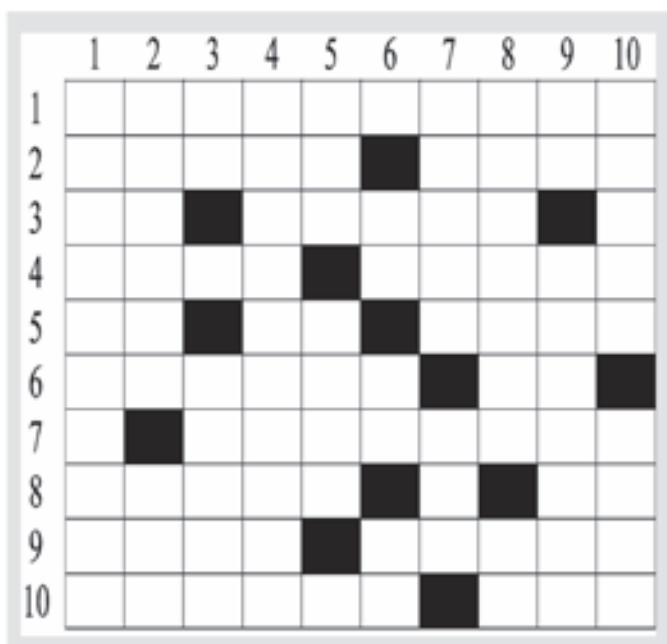
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**o.j.l. MAROC**  
2017  
www.o.j.l.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALLEMENT

- 1- Reproduction
- 2- Singe - Pilier de coin
- 3- Vieille cité - Ile de verdure
- 4- Cardinal - Os de poisson
- 5- Interjection - Costumes - Dieu sensuel
- 6- Faute - Gagné
- 7- Mettra le mors à la garelle
- 8- Bluff - Nickel
- 9- Flotte - Quarteron
- 10- Gris - Plus neuf

## VERTICALEMENT

- 1- Avec maladresse
- 2- Où va la botte - Via
- 3- Eclat - Répondu
- 4- Désertes
- 5- Boire à gorge - Fiable
- 6- Possessif - Note - A moi !
- 7- Cardier - Homme du Délage
- 8- Introduite - Vous intime
- 9- En côte - Vertige
- 10- Seins populaires - Facile

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	6	5		3	8			7
8				7	6	1		
9			1					8
		4	6					1
	8	9		1		4	6	
	1				7	5		
5					4			7
		6	5	9				1
	3		7	2		9	5	

## Difficile

6		3			1			
	5			2		3		
2						7		
				4		2	3	
9			5	7	2			8
	4	2		6				
		1						5
	9		8				1	
			6			8		7

## Moyen

			1					
2		8	6	5				
9		5		7		8		
	8							6
7		1	5	4	6	9		2
6							7	
		4		9		3		8
				3	4	7		1
					5			

## Expert

9						3		
		8		4				6
		7			6		4	
				2				
	6	1	9	8	5	7	2	
					3			
	1		3			2		
6				1		5		
		2						8

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

5	7	9	2	8	6	1	4	3
2	6	3	4	9	1	8	7	5
8	1	4	7	3	5	9	2	6
7	2	1	8	6	9	5	3	4
3	5	8	1	7	4	2	6	9
9	4	6	5	2	3	7	1	8
1	9	5	6	4	7	3	8	2
6	8	7	3	5	2	4	9	1
4	3	2	9	1	8	6	5	7

## Difficile

7	5	9	4	2	3	8	1	6
6	3	1	7	9	8	4	5	2
2	8	4	6	1	5	9	3	7
9	4	3	5	7	1	2	6	8
1	6	5	2	8	4	3	7	9
8	7	2	3	6	9	5	4	1
5	1	7	9	3	2	6	8	4
3	9	8	1	4	6	7	2	5
4	2	6	8	5	7	1	9	3

## Moyen

7	1	4	3	6	8	9	5	2
3	9	6	4	2	5	1	7	8
2	5	8	7	1	9	6	3	4
4	6	2	9	3	1	5	8	7
5	3	7	6	8	4	2	1	9
1	8	9	2	5	7	4	6	3
9	4	5	1	7	3	8	2	6
6	7	1	8	9	2	3	4	5
8	2	3	5	4	6	7	9	1

## Expert

5	1	9	3	6	8	2	4	7
8	2	6	9	4	7	5	1	3
7	4	3	2	5	1	6	8	9
9	7	1	6	8	3	4	2	5
6	3	8	5	2	4	9	7	1
4	5	2	1	7	9	3	6	8
2	8	7	4	3	5	1	9	6
1	6	5	7	9	2	8	3	4
3	9	4	8	1	6	7	5	2

## Marché des changes Le dirham s'apprécie face au dollar

Le dirham s'est apprécié de 0,98% vis-à-vis du dollar américain et est resté quasi-stable face à l'euro durant la semaine allant du 15 au 21 juin courant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 16 juin 2023, les avoirs officiels de réserve (AOR) se sont établis à 349,7 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 0,8% d'une semaine à l'autre et en hausse de 8,2% en glissement annuel, fait savoir la même source.

Au cours de la semaine allant du 15 au 21 juin, Bank Al-Maghrib a injecté un total de 100,9 MMDH, dont 54,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 26,1 MMDH des pensions livrées à long terme et 20,7 MMDH des prêts garantis à long terme, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 3,9 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 3% en moyenne au cours de cette période.

Lors de l'appel d'offres du 21 juin (date de valeur le 22 juin), la Banque a injecté 53,9 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est apprécié de 2,7% du 15 au 21 juin, portant sa performance depuis le début de l'année à 7,2%. Cette évolution hebdomadaire traduit principalement les accroissements des indices des secteurs de l'électricité de 6,6%, des "bâtiments et matériaux de construction" de 1,7% et des banques de 1,4%. En revanche, les secteurs des "sociétés de placement immobilier" et de l'industrie pharmaceutique ont diminué de 0,2% et 2,6% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est élevé à 1 MMDH contre 540 millions de dirhams (MDH) une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen a atteint 195,9 MDH après 101,7 MDH.

## La consommation des ménages devrait rester sur une tendance baissière au premier semestre



Après un rebond de 6,9% en 2021 et une contraction de 0,7% en 2022, la consommation des ménages devrait rester orientée à la baisse au premier semestre 2023, selon Bank Al-Maghrib.

Pour rappel, en 2022, la contribution de la consommation des ménages à la croissance est « ressortie négative de 0,4 point de pourcentage après une participation positive de 4 points »,

comme le relève la Banque centrale dans son dernier rapport sur la politique monétaire.

D'après les prévisions de l'organisme public, publiées à l'issue de la deuxième réunion trimestrielle de son Conseil au titre de l'année 2023, « au premier semestre de 2023, cette orientation baissière devrait se poursuivre comme le laisse présager l'évolution de l'indice de confiance des ménages ».

Il faut dire que cet indice (ICM) « s'est fortement dégradé au premier trimestre de l'année en cours, se situant à son niveau le plus bas depuis la mise en place, par le HCP, de l'enquête de conjoncture auprès des ménages en 2008 », comme le rappelle l'Institution dans son rapport.

Après 5,2% un an auparavant, les transferts des MRE se sont améliorés de 12,8% à fin avril, a en revanche fait savoir Bank Al-Maghrib tandis que les crédits à la consommation se sont accrus de 2,6% au lieu de 2,3%, il y a un an.

Toujours selon l'organisme public, en 2022, la consommation

des administrations publiques s'est pour sa part accrue de 3,3%, après 7,2% en 2021, et sa contribution à la croissance s'est établie à 0,6 point au lieu de 1,4 point de pourcentage.

Selon les prévisions de la Banque centrale, « au cours du premier semestre de 2023, elle devrait décélérer à environ 2,9%, traduisant un ralentissement, à fin mai, des dépenses de fonctionnement de 9,4% à 6,3% ».

En ce qui concerne l'investissement, et après un bond de 13,8% en 2021, l'Institution indique qu'il a accusé un recul de 6,5% en 2022 et que sa participation à la croissance a été négative de 2 points de pourcentage après une contribution positive de 4 points.

Dans son rapport, il ressort également que les indicateurs infra-annuels à fin avril indiquent qu'il devrait s'améliorer de 1,9% en moyenne au premier semestre de 2023.

D'après les explications de BAM, cette évolution serait justifiée en particulier par les augmentations des importations de

biens d'équipement de 19,1% et des crédits à l'équipement de 5,3%.

Après avoir cru de 16,7% à la même période une année auparavant, l'investissement du Trésor a connu une progression de 16,4% à fin mai, a fait remarquer l'Institution.

Enfin, en lien également avec cette rubrique, les résultats trimestriels de l'enquête de conjoncture de Bank Al-Maghrib au titre du premier trimestre 2023 montrent que le climat des affaires a été qualifié de « normal » par 71% des entreprises et de « défavorable » par 26% d'entre elles, rappelle par ailleurs la Banque centrale.

A noter qu'à la faveur d'une récolte céréalière de 55,1 millions de quintaux, la valeur ajoutée agricole devrait s'accroître de 1,9% en moyenne au premier semestre de 2023. Quant aux activités non agricoles, leur rythme de progression devrait s'améliorer de 2,6%. Bank Al-Maghrib estime ainsi que la croissance devrait s'établir à 2,5%.

Alain Bouithy



La consommation des administrations publiques devrait décélérer à environ 2,9% au terme de la même période



## Marché obligataire : Le Trésor dépasse de 11% son besoin annoncé de juin

Le Trésor a dépassé de 11% son besoin annoncé du mois de juin sur le marché obligataire, ressort-il de la note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income" d'Attijari Global Research (AGR) qui couvre la période du 16 au 22 juin.

"Durant cette dernière séance d'adjudication du mois de juin, le Trésor s'oriente vers le segment CMT (court et moyen termes) et souscrit 4,3 MMDH (milliards de dirhams), dont 86% sur la maturité 2 ans. La levée totale du mois atteint 15,9 MMDH, soit un taux de réalisation des besoins annoncés de 111%", indique AGR dans cette note. Tenant compte d'une demande modérée en bons du Trésor (BDT), le taux de satisfaction du mois ressort à 43%, précise la même source.

Cette séance demeure marquée par une baisse des taux de rendement primaires des

maturités concernées par la levée, atteignant -21 points de base (pbs) pour la maturité 2 ans. Sur la courbe secondaire, une tendance baissière générale a été enregistrée, avec des variations dépassant les -30 pbs.

En dépit d'un resserrement de la situation de la trésorerie de l'argentier de l'Etat qui s'est reflété à travers une nette baisse de ses placements sur le marché monétaire, l'offre en BDT du Trésor devrait rester maîtrisée. Par ailleurs, et compte tenu du statu quo du taux directeur de BAM, les analystes d'AGR anticipent un regain important de la demande des investisseurs en BDT. Dans ces conditions, ces analystes prévoient une baisse des exigences de rentabilité des opérateurs sur les compartiments primaire et secondaire durant le prochain mois.

## Industrie agroalimentaire

# Le Maroc à l'honneur au Summer Fancy Food Show de New York

Le Summer Fancy Food Show de New York, l'une des foires professionnelles majeures de l'industrie agroalimentaire en Amérique du nord, a ouvert ses portes dimanche avec le Maroc comme invité d'honneur.

Cette foire constitue une vitrine pour mettre en avant la variété, l'authenticité et la qualité des produits marocains dans un marché américain aussi prisé que compétitif, rapporte la MAP.

Pour cette 67<sup>ème</sup> édition, qui



Une vitrine pour mettre en avant la variété, l'authenticité et la qualité des produits marocains

se tient durant trois jours au Javits Center au cœur de Manhattan, le pavillon Maroc s'impose dans un emplacement stratégique avec une superficie de 390 m<sup>2</sup>. Pas moins de 40 exposants présentent une large gamme de produits agroalimentaires et halieutiques à une audience qualifiée de plus de 21.000 professionnels.

Le salon rassemble plusieurs dizaines de milliers d'acheteurs, de distributeurs et d'importateurs du secteur de l'industrie agroalimentaire nord-américaine.

Parmi les produits phares Made in Morocco mis en avant figurent l'huile d'olive organique et extra vierge, les olives, les câpres, la sardine en conserve, le cous-cous et les pâtes.

La cérémonie d'ouverture, marquée par le traditionnel coup de ruban, s'est déroulée en présence notamment de la directrice générale de Morocco Foodex, Ghita El Ghorfi, et de Bill Lynch, président de la Specialty Food Association (SFA), organisme à l'origine du Salon de New York et qui regroupe plus de 3000 entreprises parmi les fournisseurs, importateurs et entrepreneurs en alimen-

tation spécialisée, ainsi que des distributeurs et des détaillants.

Le choix du Maroc en tant que pays à l'honneur pour le Summer Fancy Food Show 2023 est le fruit d'une politique agricole innovante et d'une promotion du secteur agroalimentaire qui se veut dynamique, a indiqué Mme El Ghorfi.

"Cette participation représente une reconnaissance significative dans le domaine de l'agroalimentaire et une opportunité unique de promouvoir la grande qualité de l'offre exportable marocaine. Cela démontre également le travail de longue haleine réalisé par les exportateurs marocains qui, depuis plusieurs années, ont su adapter leurs produits aux exigences des consommateurs sur ce marché fortement concurrentiel", a-t-elle ajouté.

Le président de la SFA s'est félicité, de son côté, du fait que la relation entre le Salon de New York et le Maroc, avec une participation de plus de 20 ans, se développe pour voir aujourd'hui le Royaume à l'honneur du Salon, un signe, selon lui, de "la croissance de l'intérêt pour les produits marocains chez les acheteurs améri-

cains".

"C'est le résultat du travail que nous avons fait collectivement ensemble. Cela a été une relation merveilleuse, qui continue à se développer en particulier autour du régime alimentaire méditerranéen. Il y a beaucoup d'intérêt et les consommateurs américains s'intéressent davantage à ce qu'ils consomment et bien sûr le Maroc apporte à la table de nombreux produits en droite ligne avec des alternatives heureuses pour les modes de vie".

"Alors que de plus en plus d'acheteurs américains commencent à découvrir les saveurs du Maroc et à les introduire dans leurs commerces de détail et leurs services alimentaires, je pense que nous allons voir plus de croissance et plus d'éducation du consommateur américain", a ajouté M. Lynch.

L'année 2022 a été marquée par un record historique pour les exportations marocaines de produits alimentaires et halieutiques vers le marché américain, qui ont atteint 439 millions de dollars. Ce chiffre historique a été tiré principalement par les exportations

d'agrumes (172 millions de dollars), suivies des produits agricoles transformés (69 millions de dollars), tels que les "olives en conserve", et des produits halieutiques en conserve (93 millions de dollars).

Ces résultats témoignent du succès de l'Accord de libre-échange (ALE) dans le renforcement des relations économiques et la promotion des échanges commerciaux entre le Maroc et les États-Unis.

À l'occasion du Salon Summer Fancy Food, les exposants marocains ambitionnent de renforcer leur notoriété croissante sur le marché américain, à la faveur d'une offre compétitive à forte valeur ajoutée afin de répondre d'une manière efficace aux besoins variés de la demande sur ce marché. Cette foire offre également une plateforme idéale pour rencontrer un grand nombre d'acheteurs et d'importateurs, dont des usines de sourcing, des distributeurs spécialisés, des chaînes hôtelières et des chefs cuisiniers, pour leur présenter la qualité et la variété des produits marocains riches en saveurs.

# La petite agriculture au cœur du 15<sup>ème</sup> Forum des étudiants de l'ENA de Meknès

L'École nationale d'agriculture (ENA) de Meknès a abrité, samedi, la 15<sup>ème</sup> édition du Forum de ses étudiants, organisée sous le thème "L'accompagnement de la petite agriculture pour l'émergence d'une classe moyenne rurale: Enjeux et défis".

Le forum a été l'occasion pour les étudiants, les futurs ingénieurs, les institutionnels et les professionnels d'échanger et de partager leurs connaissances avec pour but le renforcement des compétences des étudiants pour une meilleure préparation à l'insertion dans la

vie active, rapporte la MAP.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, à laquelle ont pris part également les représentants des différentes organisations professionnelles et des entreprises du secteur, le secrétaire général du département de l'Agriculture, Redouane Arrach, a mis l'accent sur l'importance du rôle joué par l'ENA de Meknès dans la formation des ingénieurs agricoles en application de la stratégie "Generation Green 2020-2030".

Après avoir relevé que cette stratégie accorde une importance

majeure au capital humain en particulier au volet formation, M. Arrach a indiqué que les lauréats de cette institution participeront à la mise en œuvre de "Generation Green" et à l'accompagnement des entreprises agricoles d'autant plus que le monde actuel est confronté à une multiplicité de défis dont les changements climatiques et les progrès technologiques.

Les futurs ingénieurs agricoles devraient faire face à plusieurs challenges liés notamment aux effets des changements climatiques

sur la sécurité alimentaire et l'équilibre dans le secteur et aux nouvelles problématiques relatives aux transformations digitales, a-t-il estimé, appelant les lauréats de cette école à s'inscrire dans cette mutation numérique pour une agriculture résiliente et productive.

De son côté, le directeur de l'ENA de Meknès, Saïd Amiri, a souligné la pertinence du thème choisi pour cette 15<sup>ème</sup> édition, lequel cadre, a-t-il fait remarquer, avec les orientations de la stratégie "Generation Green 2020-2030", lancée par SM le Roi Mohammed VI.

Après avoir indiqué que ce forum est un espace d'opportunités pour les étudiants et les professionnels mais aussi d'échange autour des thématiques d'actualité pour le secteur, M. Amiri a fait savoir que l'ENA de Meknès a formé depuis sa création en 1942, plus de 3.600 lauréats dont 450 étrangers d'une trentaine de nationalités, pour la plupart d'Afrique subsaharienne. A rappeler que l'ENA de Meknès a joué et joue un rôle important dans la formation des ingénieurs et experts dans le domaine agricole.

# Près de 300.000 festivaliers à la 24<sup>ème</sup> édition du Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira

La 24<sup>ème</sup> édition du Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira s'est achevée dans un climat de liesse populaire sans précédent, confirmant la vocation universelle de ce rendez-vous unique et fraternel qui a accueilli, trois jours durant, près de 300.000 festivaliers.

La 24<sup>ème</sup> édition du Festival Gnaoua et musiques du monde a constitué une édition exceptionnelle par son public venu très nombreux des quatre coins du monde.

Un public joyeux, festif, exprimant haut et fort son bonheur de retrouver le festival dans sa version initiale, a indiqué un communiqué des organisateurs, précisant que près de 300.000 festivaliers ont déambulé entre la place Moulay El Hassan, la scène de la plage, Borj Bab Marrakech ou encore dans des lieux d'exception tels que Dar Souiri, Bayt Dakira ou la Zaouia Issaouia, pour des moments plus intimistes.

Un public heureux également de prolonger la fête dans les ruelles de la médina, sous les remparts et dans les places de la ville entre happening musicaux, bœufs improvisés et showcases, ajoutez-en de même source.

Une édition exceptionnelle également par sa programmation pointue mais accessible sous le signe de la communion, la joie et le partage, selon le communiqué, qui fait savoir que pendant trois jours, plus de 35 maâlems, maîtres incontestés du festival, ont offert des moments inattendus d'une rare beauté, transportant

le public entre fusions audacieuses et pure tradition gnaouie.

Au total, 480 musiciens venus du Maroc et de 15 pays ont fait résonner les musiques du monde bien au-delà des murailles de la ville, avec une cinquantaine de concerts programmés.

Etats-Unis, Burundi, Pakistan, France, Allemagne, Belgique, Cuba... les musiciens du monde ont, encore une fois, répondu présent à l'invitation de leurs confrères les maâlems Gnaoua.

Un engouement des artistes internationaux et une confiance que le festival a réussi à construire au fil des ans à force de persévérance, d'obstination et de détermination et surtout grâce à sa philosophie originelle, dont le festival ne s'est jamais départi, basée sur l'esprit de partage, de découverte et de fraternité. Comme à l'accoutumée, cette 24<sup>ème</sup> édition a ouvert une parenthèse qui a laissé s'exprimer la magie, soulignant les initiateurs.

**Une ouverture marquée par la joie des retrouvailles, l'extraordinaire fusion de 2 patrimoines universels et la découverte de 2 voix féminines puissantes**

La traditionnelle parade a donné le ton dans l'allégresse, avec son cortège de sons et de couleurs pour emmener les festivaliers vers un concert d'ouverture explosif fait de la rencontre de deux arts ancestraux et inscrits au patrimoine universel de l'Unesco.



Les Tambours du Burundi, représentés par la compagnie Amagaba et l'art de la tagnaouite illustré par les frères Kouyou, ont fusionné, accompagnés par les solos lancinants du saxophoniste Jaleel Shaw et ponctués de moments de grâce, interprétés par la chanteuse Sanaa Maharati.

La soirée du jeudi 22 juin a également offert un moment de partage et de fête avec l'hypnotique et électrique Selah Sue qui a exprimé sa joie de découvrir un public des plus stimulants. Un concert qui restera dans la mémoire des festivaliers

mais également dans celle de l'artiste belge qui n'a cessé de rappeler sa fascination pour l'énergie positive et débordante du festival. Plus tard, la complicité évidente entre l'intrépide maâlem Khalid Sansi et le groupe le plus bouillonnant de la musique afro-cubaine El Comité, a prouvé, s'il en était besoin, que les sonorités africaines ont traversé le monde pour revenir à la source, nourries d'influences diverses.

La fête se prolonge dans un climat d'euphorie avec des artistes venus des 4 coins de la planète.

## Hoba Hoba Spirit livre un concert d'anthologie et électrise la foule de la place Moulay Hassan

La soirée du vendredi 23 juin a apporté son lot de moments d'exception avec un deuxième concert d'El Comité et la performance très réussie de Fehd Benchems & The Lallas au Borj Bab Marrakech.

Sur la place Moulay Hassan, le mythique Eliades Ochoa, l'un des plus grands soneros de l'histoire de la musique afro-cubaine et membre du projet Buena Vista Social Club a plongé les quadragénaires dans une belle et douce nostalgie et séduit les plus jeunes par ses rythmes entraînants. Remplie de spiritualité et d'énergie positive, la fusion entre le maître du Qawali Ali Faiz Ali et les Aïssawa de Fès, «Nass El Hab» a galvanisé la foule, avant que les triblions du rock marocain ne l'entraînent dans une joyeuse tornade musicale.

Les Hoba Hoba Spirit, accompagnés de leurs membres historiques Anouar Zehouani et Othman Hmimer, qui ont fait le déplacement depuis l'étranger pour l'occasion, ont offert, 20 ans après leur première participation au festival, l'un des plus beaux concerts de leur carrière. Une foule de jeunes, de moins jeunes, de nationaux, d'étrangers, de mères de famille, reprenant en chœur les paroles de leurs tubes dont «Bienvenue à Casas» réinterprété sur scène en «Bienvenue à Essaouira».

De l'autre côté de la ville, sur la scène de la plage, maâlem Omar Hayat, connu pour ses performances scéniques incroyables, mettait le feu sur scène. Les plus puistes parmi les festivaliers ont,

quant à eux, pu vivre des moments d'extase entre les lilas intimistes où les rituels souri, roudani, mesfioui, chamali... ont pu s'exprimer dans la plus pure des traditions. Les maâlems au cœur du festival : une clôture qui a fait briller de mille feux la culture Gnaoua et les rythmes africains !

La soirée du samedi 24 juin a offert aux festivaliers un ascenseur émotionnel des plus puissants. Entre fusions savantes, énergie débordante et rythmes du monde. Sur la scène du Borj Bab Marrakech, le Trio Joubran, venu de Palestine, a rendu un vibrant hommage à Mahmoud Darwich et fait chanter à l'unisson un public conquis.

L'un des moments forts de cette édition aura été, certainement, la rencontre entre le plus éclectique des maâlems marocains, Majid Bekkas, avec le talentueux vibraphoniste David Partois, le génie du rythme du spoken word, cet ancêtre du slam, le percussionniste argentin Minino Garay, le batteur Mokhtar Samba ainsi que le saxophoniste Axel Camil. Une sortie de résidence qui a illuminé le ciel d'Essaouira de mille et une étincelles. Plus tard, c'est toute la puissance des divas d'Afrique qui s'est exprimée sur scène avec la rencontre des Amazones d'Afrique et Asmaa Hamzaoui et Bnat Timbouctou. Un concert qui a confirmé l'enracinement profond et indéfectible du festival dans son continent. Fusion, partage et méissage encore une fois avec l'un des meilleurs concertistes marocains, maâlem Hamid El Kasri accompagné de Jaleel Shaw, Tors-

ten de Winkel et Mustapha Antari, et une foule toujours aussi emportée par cette alchimie si précieuse, née de la rencontre entre les meilleurs musiciens du monde et la musique des maîtres Gnaoua, dont seul le festival a le secret.

Clôture en apothéose, sur la scène de la plage également avec le célèbre groupe Gnawa Diffusion, porté par son leader charismatique Amazigh Kateb, qui a retrouvé son public d'Essaouira, après plusieurs années d'absence. Un concert explosif, devant un public qui n'a pas caché son enthousiasme.

**La 10<sup>ème</sup> édition du Forum des droits de l'Homme a ouvert des débats essentiels, portés par des interventions de très haut niveau**

Cette 24<sup>ème</sup> édition a également été ponctuée de moments de rencontres, d'échanges, de débats et de réflexion sur tous les chemins du possible. Ceux qui peuvent mener vers un monde plus harmonieux, plus généreux, plus libre de penser et d'agir.

A l'heure où les débats identitaires traversent, et parfois divisent les nations, le Forum des droits de l'Homme a réuni un panel d'académiciens, d'intellectuels, d'acteurs associatifs et d'artistes pour faire le tour d'une thématique d'une actualité brûlante d'identités et appartenances.

Pendant deux jours, intellectuels, artistes et militants des droits de l'Homme ont pris part à ces

échanges. Le public du forum a pu donc écouter et interagir avec des sommités internationales tels que l'historien Patrick Boucheron, membre du Collège de France, l'anthropologue et historien professeur à l'UCLA, Amour Boum, le professeur de philosophie Yacouba Konaté, la présidente directrice générale de l'entreprise internationale Solvay, Ilham Kadri, mais également des artistes tels que Minino Garay ou des actrices de la société civile et femmes politiques à l'instar de Fadila Mehal, fondatrice des Mariannes de la diversité et élue de la ville de Paris.

Dans un autre registre et d'une manière plus décontractée, artistes, journalistes, festivaliers et acteurs culturels, se sont retrouvés, tous les après-midis, autour d'un thé, à L'Arbre à palabres. Un moment d'échange et de partage sur une terrasse de la médina, où les artistes viennent à la rencontre des festivaliers dans une ambiance conviviale.

Fidèle à sa mission de transmission des savoirs, de sauvegarde et de promotion de la culture des Gnaoua, l'Association Yerma Gnaoua a initié cette année le projet «Ouled Bambara».

L'occasion pour la jeune génération de se confronter aux plus grands maâlems. 8 troupes de jeunes gnaouis, de 8 régions du Maroc, Safi, Essaouira, Agadir, Marrakech, Casablanca, Asilah, Fès et Rabat se sont produites devant un jury composé de professionnels du monde de la culture et de la musique et ont bénéficié de leurs conseils et accompagnement.



Un festival dédié aux jeunes dans l'élan du FNAP

## Marrakech a vécu une 52<sup>ème</sup> édition haute en couleur

La 52<sup>ème</sup> édition du Festival national des arts populaires se poursuit de plus belle. Les quatre sites retenus dans la ville ocre, Théâtre Royal, place Jamaa El Fna, place du Harti et Nzahat Moulay El Hassan, pour cet évènement qui fête le patrimoine marocain continue de drainer un grand nombre de spectateurs en dépit de la chaleur torride qui s'abat ces derniers jours sur Marrakech.

La chaleur du soir, elle, était d'une toute autre nature et par là beaucoup plus apprécié. Elle le doit à tous ses tableaux proposés par les troupes folkloriques représentant les différentes régions du Royaume.

De Abidat Rma à Akllal Sif de Zagora, sans omettre Oulad, Sidi Hmad Ou Moussa ou encore Reggada d'Oujda entre autres, le spectacle est garanti au grand bonheur d'un public connaisseur du folklore marocain ou qui le découvre pour la première fois.

Et pour préserver ce rendez-vous artistique de grande envergure, placé sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI et organisé par l'Association Le Grand Atlas en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'heure se veut à envisager son devenir. A cet effet, le président de l'AGA, le professeur Mohamed Kinidri a indiqué qu'«en marge des prochains FNAP, il sera procédé à l'organisation de Festivals de folklore dédiés aux jeunes.»

Une initiative fort louable qui

trace pour objectif d'inciter les générations à venir à rester attachées à leur culture qui n'a rien à envier aux autres qui foisonnent de par le monde.

Pour l'actuel FNAP, ayant pour thème «Les secrets des danses et des gestes», l'objectif est «de remettre l'homme au cœur d'une authentique fraternité à travers le monde tout en faisant rêver à travers ses spectacles qui distillent subitement un message universel : celui de la paix, de l'authenticité culturelle dans cette fresque mosaïque de cultures et de couleurs des quatre coins du monde».

Sachant à ce propos que l'édition 2023 du FNAP a choisi l'Allemagne comme invité d'honneur, alors que des troupes en provenance d'Europe et d'Afrique ont été de la partie. Un show où se sont cotoyés, donc, dans une parfaite symbiose des tableaux d'ici et d'ailleurs.

Le professeur Mohamed Kinidri n'a pas manqué de mettre en exergue ce Festival qui «vient traduire l'ancrage historique de cette nation millénaire, la richesse de son patrimoine et la diversité culturelle qui la caractérise», ajoutant que «le FNAP illustre aussi les valeurs intrinsèques à la société marocaine, à savoir sa diversité et en même temps sa cohésion et son unité».

Il convient de signaler que le rideau du 52<sup>ème</sup> FNAP devra tomber ce soir avec au programme des spectacles à couper le souffle, histoire de garder le meilleur pour la fin. Vive ment le prochain Festival en 2024.

Mohamed Bouarab (Marrakech)



## Le Moussem de Tan-Tan, un espace de rencontre pour les cultures arabes



Le Moussem de Tan-Tan est l'évènement culturel et artistique le plus important en Afrique du Nord qui offre un espace de rencontre pour les cultures arabes et rapproche les aspects patrimoniaux des Émirats arabes unis et du Maroc liés à la culture populaire du désert, a indiqué l'Agence de presse émiratise (WAM).

Ce Moussem, qui a été proclamé patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, est considéré comme l'un des évènements culturels les plus importants qui célèbrent les traditions et les manifestations de la vie dans le désert et se caractérise par sa capacité à rassembler diverses formes de cultures nomades, a souligné l'Agence.

Elle a ajouté que cet évènement, qui se tiendra cette année sous le signe "Enracinement identitaire et levier de développement durable", comprend une programmation culturelle riche et variée qui met en lumière le pa-

trimoine du désert.

Evoquant la participation des Émirats à cette 16<sup>ème</sup> édition prévue du 7 au 12 juillet, la WAM a souligné que le pays y prend part pour la septième fois consécutive, ce qui reflète la profondeur des relations fraternelles entre les Émirats arabes unis et le Maroc, y compris dans le domaine culturel.

Elle a relevé également que le pavillon émirati devrait abriter plusieurs activités, dont des spectacles folkloriques, un village patrimonial qui met en valeur l'art culinaire et l'artisanat émirati, des expositions de photos, des soirées poétiques, des concerts de musique, ainsi que des compétitions sur la décoration et les courses de chameaux.

Par ailleurs, la WAM a signalé que cette participation contribuera à diffuser le message civilisationnel et humain des Émirats arabes unis, ainsi qu'à préserver et promouvoir son patrimoine immatériel riche.

# COMMUNICATION FINANCIERE

## RED MED SECURITIES S.A

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2002

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF			
LIBRES	EXERCICE EN COURS			LIBRES	EXERCICE EN COURS		
	2002	2001	2000		2002	2001	2000
Capital	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Capital	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Reserves	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Reserves	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Autres	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Autres	100 000 000	100 000 000	100 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>300 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>300 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>300 000 000</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

LIBRES	EXERCICE EN COURS		LIBRES	EXERCICE EN COURS
	2002	2001		
Produits	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Charges	(100 000 000)	(100 000 000)	(100 000 000)	(100 000 000)
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2002

**Objet de la mission**

Le commissaire aux comptes a pour mission de vérifier si les comptes de l'exercice sont conformes aux normes comptables applicables et si les comptes de l'exercice donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société.

**Responsabilité de l'information**

Il appartient à la direction de la société de fournir au commissaire aux comptes toutes les informations et documents nécessaires à la réalisation de sa mission.

**Conclusion**

Le bilan au 31 décembre 2002 est conforme aux normes comptables applicables et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société.

**Annexes**

Le rapport du commissaire aux comptes est annexé au rapport de la direction de la société.

**Signature**

Le commissaire aux comptes, *[Signature]*





# Les lieux du pouvoir



Existe-t-il une conception idéale des Parlements et des assemblées législatives? Si la question peut sembler abstraite, elle se présente de façon étonnamment fréquente en tant que problématique on ne peut plus concrète. Elle s'est posée dans les années 90 lorsque l'Écosse a dû se doter d'un Parlement après la décentralisation du Royaume-Uni. Elle surgit également lorsque des pays – comme le Brésil dans les années 50, le Nigeria dans les années 80 et l'Indonésie aujourd'hui – construisent de nouvelles capitales. Et elle peut s'imposer quand un pays décide, comme l'a récemment fait l'Inde, qu'un nouveau siège du Parlement peut estomper son héritage colonial.

Le nouveau bâtiment inauguré fin mai par le Premier ministre indien Narendra Modi s'inscrit dans un énorme projet de reconstruction de Central Vista, le cœur politique de la capitale New Delhi. Modi, qui maîtrise parfaitement le culte de sa personnalité, a été vivement critiqué pour avoir lui-même présidé la cérémonie, à la place de la cheffe de l'État. Vingt partis d'opposition ont boycotté l'événement.

En dépit de la polémique suscitée par la cérémonie et des critiques concernant les coûts du projet, l'intérieur de ce bâtiment triangulaire – qui remplace l'édifice datant du Raj britannique – ne semble pas vraiment prêter à la controverse. Il n'empêche qu'on peut se demander à quel point le nouveau siège du Parlement représente, ou plus exactement facilite, la démocratie. Comme l'a dit Winston Churchill en plaisantant, d'abord « nous façonnons les bâtiments, puis ce sont eux qui nous façonnent ».

Tout édifice parlementaire doit répondre à deux exigences : aider les citoyens à comprendre qui défend quoi en cas de différends politiques et permettre aux députés de demander au gouvernement de rendre des comptes de la manière la plus visible qui soit. Il doit ainsi affirmer le rôle crucial que joue une opposition légitime – un rôle reconnu depuis 1826 au moins, date à

laquelle le politicien britannique John Hobhouse a inventé l'expression « la très loyale opposition de Sa Majesté » lors d'un débat à la Chambre des communes, une opposition qui comprend un cabinet fantôme. En d'autres termes, l'emplacement physique des ministres du gouvernement et des membres de l'opposition a son importance.

Certes, dans le cas d'un système présidentiel comme aux États-Unis, le cabinet n'est pas du tout présent dans le corps législatif, et les présidents américains ne se soumettent pas aux interrogations publiques et directes par des représentants élus. Lorsque Nancy Pelosi, alors présidente de la Chambre des représentants, a déchiré une copie papier du discours de Donald Trump sur l'état de l'Union en 2020, ce geste était une rare manifestation d'une interaction critique directe et publique entre le Congrès et le président des États-Unis.

Mais dans les régimes parlementaires, les ministres du gouvernement sont confrontés à l'opposition dans les assemblées législatives, départageant sans équivoque les camps politiques.

C'est pourquoi Churchill était convaincu que la démocratie parlementaire britannique, avec son système bipartite, était intimement liée à la structure rectangulaire de la Chambre des communes, dans laquelle la majorité et l'opposition se font littéralement face-à-face, plutôt qu'à une structure en demi-cercle. Il était également persuadé qu'un espace réduit et un sentiment d'intimité étaient essentiels pour permettre aux politiciens de s'adresser directement la parole, avec des interruptions et des échanges rapides et informels dans le cadre d'un débat libre.

Malgré tout, le point de vue de Churchill n'a pas fait l'unanimité. L'ancien chancelier allemand Helmut Kohl, par exemple, a souhaité qu'une distance plus grande que celle prévue à l'origine sépare les membres du gouvernement et les députés de la Diète fédérale siégeant dans le bâtiment du Reichstag ré-

nové après la réunification de l'Allemagne.

Après la Seconde Guerre mondiale, le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest Konrad Adenauer a défendu le concept d'une organisation plus hiérarchisée. S'appuyant sur une tradition qui remontait à Otto von Bismarck, il a exigé que les bancs du chancelier et des ministres du gouvernement soient surélevés par rapport aux personnes s'adressant à l'assemblée, les obligeant à se tourner à moitié et à lever les yeux pour critiquer les ministres placés derrière elles.

La configuration de la Chambre basse de l'Assemblée fédérale russe, la Douma, suit un modèle plus autoritaire encore, celui de la « salle de classe », où les députés sont assis en rangs face au gouvernement, comme des élèves obéissants. En Autriche, les intervenants doivent se détourner de l'assemblée pour s'adresser aux ministres, assis derrière l'estrade. (En revanche, à la Chambre des communes du Royaume-Uni, il n'y a pas de sièges assignés.)

En France, les ministres sont assis au premier rang de l'hémicycle, et le reste de l'Assemblée nationale derrière – une configuration datant des années 1830. Un arrangement à peu près similaire prévaut au Parlement « Potemkine » hongrois. À la Knesset, le Parlement israélien, les ministres sont assis autour d'une table, tournant le dos aux députés.

Contrairement à l'avis de Churchill, la disposition en demi-cercle a un avantage, du moins en principe. Les législateurs peuvent s'observer les uns les autres et voir, par exemple, les réactions à un discours – un avantage apprécié par les citoyens, hommes uniquement, participant à l'Éclésiaste, l'assemblée souveraine de l'Athènes antique.

Une organisation particulièrement démocratique, soulignée par le juriste allemand Christoph Schönberger, pourrait être celle de la Chambre des députés italienne : les ministres sont assis à une table face aux députés, qui peuvent les interpellier directement de-

puis leurs sièges assignés, les regarder dans les yeux et sans qu'une hiérarchie soit évidente. Les interactions sont facilitées, le rôle de chacun est évident pour les observateurs et toutes les personnes présentes peuvent voir les réactions des autres.

Il serait bien sûr naïf de penser que la disposition en demi-cercle – ou même en cercle complet, un agencement qui a été tenté en Allemagne de l'Ouest avant le déplacement du Bundestag à Berlin – se traduit nécessairement par des tractations politiques plus harmonieuses. Il suffit de voir les législateurs sud-coréens en venir aux mains, voire se tirer les cheveux, dans cette configuration pourtant favorable. Il convient de noter également que le premier hémicycle a vu le jour sous les Jacobins de la Révolution française.

Forts de ces réflexions, nous devons nous garder d'être séduits par l'élégance du nouveau siège ultramodern du Parlement indien et plutôt repérer les signes des tendances antidémocratiques de Modi et de son parti, le Bharatiya Janata Party. Le gouvernement indien a de fait adopté une idéologie nationaliste hindoue agressive et cherche à réprimer l'opposition. Rien qu'en mars dernier, le chef de file de l'opposition, Rahul Gandhi, a été démis de son mandat de député après une très douteuse condamnation en diffamation pour des propos tenus il y a quatre ans à l'encontre du Premier ministre Narendra Modi.

La véritable incarnation de l'intolérance de Modi est un tout autre édifice : le temple hindou en cours de construction à Ayodhya, sur le site de la mosquée détruite par des nationalistes hindous en 1992. Les Parlements sont des lieux symboliques, mais également l'endroit où se prennent des décisions centralisées et (en théorie) inclusives. D'autres lieux se prêtent davantage à l'expression de politiques identitaires d'exclusion.

Par Jan-Werner Mueller  
Professeur de politique  
à l'Université de Princeton

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports Académie Régi-  
onale d'Éducation  
et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale  
de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES DE  
PREX N° : 17/2023/CH/FCT  
- Séance publique -

Le 20 juillet 2023 à 10 h00  
Heures, il sera procédé dans  
les bureaux de Monsieur le  
directeur provincial de Chi-  
chaoua (Av. Mohamed VI,  
Hay Mohammadi – CU Chi-  
chaoua) à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres sur  
offres de prix, pour : Les presta-  
tions de service de restaura-  
tion destinées aux  
participants (encadrants et  
bénéficiaires) aux sessions de  
formation continue organi-  
sées par la Direction provin-  
ciale de Chichaoua durant  
l'exercice 2023 (lot unique).  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service des  
affaires administratives et fi-  
nancières, des constructions,  
d'équipement et du patri-  
moine. Il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés publics :  
www.marchespublics.  
gouv.ma

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 14  
000,00 dirhams (Quatorze  
Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
fournitures est fixée à la  
somme de : 924 000,00 di-  
rhams (Neuf Cent Vingt-Quatre  
Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du dé-  
cret n° 2-12-349 relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception aux bu-  
reaux du Service des affaires  
administratives et financières,  
des constructions, d'équipe-  
ment et du patrimoine, Ave-  
nue Mohamed VI, Hay

Mohammadi, CHICHAOUA ;  
- soit les déposer contre récep-  
tisé dans les bureaux précé-  
tés ;

- soit les remettre au président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis ;  
\*En application des disposi-  
tions du décret précité et  
celles de l'arrêté n° 1982-21 du  
14 décembre 2021 relatif à la  
dématérialisation des procé-  
dures de passation des mar-  
chés publics et des garanties  
pécuniaires, les concurrents  
peuvent soumissionner élec-  
troniquement dans le cadre  
de cet appel d'offres au portail  
des marchés de l'état «www.  
marchespublics.gouv.ma» .  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement de  
la consultation.

N°4735 /PA

S.S GLASS – SARL AU-  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en  
date du 29/05/2023, il a été  
établi les Statuts d'une Société  
A Responsabilité Limitée  
d'Associé Unique dont les ca-  
ractéristiques sont les sui-  
vantes :  
Dénomination : S.S GLASS  
Forme Juridique : SARL AU  
Objet : IMPORTATION DE  
VERRES ET SES D'ACCES-  
SOIRES, INOX ET ALUMI-  
NIUM.

Siège Social : GROUPE AT-  
TAKKADOUM GH2-17 ;  
2EME ETG SIDI BERNOUSSI  
CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
Capital Social :  
Fixée à 100.000,00 DHS (Cent  
Mille Dirhams) divisé en 1000  
Parts Sociales de 100 DHS cha-  
cune ;

+1000 Parts attribuées à ...  
Mme. MAO SANGS-  
HUANG.  
GERANCE :  
\*Mme. MAO SANGS-  
HUANG est désignée Gé-  
rante unique de la Société.  
Le dépôt légal a été effectué  
au tribunal de Commerce de  
CASABLANCA le  
21/06/2023 Sous le N°  
875648 La Société est immatri-

culée au Registre de Com-  
merce sous n° 588407.

N°4736 /PA

M.G BOIS – SARL AU-  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en  
date du 29/05/2023, il a été  
établi les Statuts d'une Société  
A Responsabilité Limitée  
d'Associé Unique dont les ca-  
ractéristiques sont les sui-  
vantes :  
Dénomination : M.G BOIS  
Forme Juridique : SARL AU  
Objet : IMPORTATION ET  
COMMERCE DU BOIS.  
Siège Social : GROUPE AT-  
TAKKADOUM GH2-17 ;  
2EME ETG SIDI BERNOUSSI  
CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
Capital Social :  
Fixée à 100.000,00 DHS (Cent  
Mille Dirhams) divisé en 1000  
Parts Sociales de 100 DHS cha-  
cune ; +1000 Parts attribuées  
à ... Mr. LU YENLIANG.

GERANCE :  
\* Mr LU YENLIANG est dési-  
gné Gérant unique de la So-  
cété. Le dépôt légal a été  
effectué au tribunal de Com-  
merce de CASABLANCA le  
23/06/2023 Sous le N°  
876010 La Société est immatri-  
culée au Registre de Com-  
merce sous n° 588825.

N°4737 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DU  
PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION &  
DE FORMATION  
MARRAKECH SAFI  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°06/INV/2023  
Le 20/07/2023 à 11h00, il sera  
procédé, au siège de la Direc-  
tion Provinciale Al Haouz-  
TAHANAOUT à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'of-  
fres - au rabais ou à majora-  
tion - pour Travaux  
d'aménagement de 05 écoles  
primaires relevant de la Di-  
rection Provinciale AL  
HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau des  
marchés au sein de la Direc-  
tion provinciale AL HAOUZ-  
TAHANAOUT. Il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés de  
l'état : www.marchespub-  
lics.gouv.ma.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : 40000,00 DHS (Quarante  
mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des  
prestations établit par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de :

- 2 807 110,20 (Deux millions  
huit cent sept mille cent dix-  
Dirhams et 20 Cts TTC).
- Le contenu des dossiers des  
concurrents doit être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du dé-  
cret n° 2-12-349 du 8 Jouma-  
dal 1434 (20 Mars 2013) relatif  
aux marchés publics.

La présentation ainsi que le  
dépôt des dossiers des  
concurrents se feront exclusi-  
vement par voie électronique  
conformément à l'arrêté du  
ministre de l'économie et des  
finances n° 1982-21 du 14 dé-  
cembre 2021 relatif à la déma-  
térialisation des procédures  
de passation des marchés  
publics et des garanties pécu-  
niaires.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement de  
la consultation. Notamment  
la production, pour les  
concurrents installés au  
Maroc, de la copie certifiée  
conforme à l'original du certi-  
ficat de qualification et de  
classification (Ce certificat  
tient lieu du dossier techni-  
que) dans le secteur, classe  
minimale et qualification sui-  
vants : Secteur : A - Qualifi-  
cation : A5 - Classe : 4  
Les entreprises non installées  
au Maroc doivent fournir le  
dossier technique tel que  
prévu par l'article 6 du règle-  
ment de consultation.

N°4738 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DU  
PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT

ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION &  
DE FORMATION  
MARRAKECH SAFI  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT N° 08/INV/2023  
Le 20/07/2023 à 12h00, il sera  
procédé, au siège de la Direc-

tion Provinciale AL Haouz-  
TAHANAOUT à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'of-  
fre sur offres de prix pour :  
Suivi technique des travaux  
d'aménagement de 11 écoles  
primaires relevant de la Di-  
rection Provinciale AL  
HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau des  
marchés au sein de la Direc-  
tion provinciale AL HAOUZ-  
TAHANAOUT. Il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés de  
l'état : www.marchespub-  
lics.gouv.ma.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : 5000,00 DHS (Cinq  
mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établit par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de : 237 600,00 DHS  
TTC (Deux cent trente-sept  
mille six cents Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27 et 29 et 31 du  
décret n° 2-12-349 du 8 Jou-  
mada 1 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récep-  
tisé leurs plis dans le bureau des  
marchés de la Direction provin-  
ciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité.
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.
- Soit déposer électroniquement  
via le portail de marchés  
publics : www.marchespub-  
lics.gouv.ma, conformément à  
l'arrêté du ministre de l'éco-  
nomie et des finances n° 1982-  
21 du 14 décembre 2021 relatif  
à la dématérialisation des procé-  
dures de passation des mar-  
chés publics et des garanties  
pécuniaires.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement de  
la consultation.

N°4739 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DU  
PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION &  
DE FORMATION MARRA-  
KECH SAFI  
DIRECTION PROVIN-

CIALE AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°07/INV/2023

Le 20/07/2023 à 11h00, il sera  
procédé, au siège de la Direc-  
tion Provinciale AL Haouz-  
TAHANAOUT à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'of-  
fres - au rabais ou à majora-  
tion - pour Travaux  
d'aménagement de 06 écoles  
primaires relevant de la Di-  
rection Provinciale AL  
HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau des  
marchés au sein de la Direc-  
tion provinciale AL HAOUZ-  
TAHANAOUT. Il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés de  
l'état : www.marchespub-  
lics.gouv.ma.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : 40000,00 DHS (Quarante  
mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des  
prestations établit par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de :

- 2 716 761,84 (Deux millions  
sept cent seize mille sept cent  
soixante et un Dirhams et 84  
Cts TTC).
- Le contenu des dossiers des  
concurrents doit être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du dé-  
cret n° 2-12-349 du 8 Jouma-  
dal 1434 (20 Mars 2013) relatif  
aux marchés publics.  
La présentation ainsi que le  
dépôt des dossiers des  
concurrents se feront exclusi-  
vement par voie électronique  
conformément à l'arrêté du  
ministre de l'économie et des  
finances n° 1982-21 du 14 dé-  
cembre 2021 relatif à la déma-  
térialisation des procédures  
de passation des marchés  
publics et des garanties pécu-  
niaires.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement de  
la consultation. Notamment  
la production, pour les  
concurrents installés au  
Maroc, de la copie certifiée  
conforme à l'original du certi-  
ficat de qualification et de  
classification (Ce certificat  
tient lieu du dossier techni-  
que) dans le secteur, classe  
minimale et qualification sui-  
vants : Secteur : A - Quali-  
fication : A5 - Classe : 4  
Les entreprises non installées  
au Maroc doivent fournir le  
dossier technique tel que  
prévu par l'article 6 du règle-  
ment de consultation.

N°4740 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE DRIOUCH  
CERCLE DE DRIOUCH ALJANOUBIA  
CAIDAT D'AIN ZOHRA  
COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRA

**AVIS DES EXAMENS D'APTITUDES PROFESSIONNELLS**

PAR DECISION N° .../2023, LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRA PROVINCE  
DE DRIOUCH QUI ORGANISERA LE 20-07-2023 DANS LA SALLE DE REUNION COMMUNALE UN EXAMEN  
PROFESSIONNEL AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE LA COMMUNE POUR L'ACCES AUX  
DIVERS GRADES POUR L'ANNEE 2023 COMME INDIQUÉ DANS LE TABLEAU SUIVANT :

N° d'ordre	Conditions demandées	Le grade objet d'avancement	Nombre de poste	Date et heure d'examen professionnel
01	adjoint technique 2eme grade, échelle à avec ancienneté de 6 ans dans la grade au 31-12-2022	adjoint technique 3er grade	01	20-07-2023 A 9 HEURE

Le dernier dépôt des demandes au service du personnel communal sera le 13-07-2023, N°4742 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION OUEJDA-MOHAMED MOUSSA  
PROVINCE DE OUEJDA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET FINANCES

**AVIS DE REPORT**  
Appel d'offres ouvert  
N° 05/BG2/2023

- Etude géotechnique et contrôle des matériaux de construction des travaux de reconstruction du siège de la troisième annee administrative à la ville de Gaclmin y compris démolition et Aménagement des locaux FA.

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- 1- La date d'ouverture des plis a été reporté pour le 17/07/2023 à 11h00 min
  - 2- Le reste de l'avis de l'appel d'offres est sans changement.
- N°4741 /PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
Conseil Provincial  
de Settat

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 4/BP/2023**

Le 14 septembre 2023 à 15 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Assurances du conseil provincial de Settat, membres du conseil, responsabilité civile, multirisques de bureau - Province de Settat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Assurance des bureaux du conseil provincial de Settat, membres du conseil, responsabilité civile, multirisques de bureau - Province de Settat.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2.000,00 dh (Deux Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 96.253,00 dh TTC (quatre vingt seize mille deux cent cinquante trois Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau

précité ; Soit déposer récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit déposer leurs plis par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N°4743/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
Conseil Provincial  
de Settat

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 5/BP/2023**

Le 14 septembre 2023 à 16 heures, il sera procédé, dans les bureaux du conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour nettoyage des bâtiments administratifs relevant du conseil provincial de Settat - Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour nettoyage des bâtiments administratifs relevant du conseil provincial de Settat - Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour nettoyage des bâtiments administratifs relevant du conseil provincial de Settat - Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4.000,00 dh (quatre Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de 197.683,20 dh TTC (cent quatre vingt dix sept Mille six Cent quatre vingt trois Dirhams vingt centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit déposer leurs plis par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

**N°4744/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
Conseil Provincial  
de Settat

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 6/BP/2023**

Le 14 septembre 2023 à 15 h30, il sera procédé, dans les bureaux du conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour gardiennage des bâtiments rele-

vant du conseil provincial des Settat - Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8.000,00 dh (huit Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de 393.120,00 dh TTC (trois cent quatre vingt treize Mille Cent vingt Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit déposer leurs plis par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

**N°4745/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION GUELIMM OUEJDAJOUR  
PROVINCE DE GUELIMM  
CERCLE DE BOUGHMANE  
CANTON D'ADAY  
COMMUNE ADAY  
DIRECTEUR DES SERVICES  
BUREAU DES ÉTUDES ET MARCHÉS

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

### N°: 01/2023

**Le Mardi 25 Juillet 2023 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président du conseil communal d'ADAY à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux de Construction d'un Centre D'éducation Et De Formation Au Douar WAOUALOUKTE Commune Aday - Province de Guelimim.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des études et marchés à la Commune d'ADAY. Province de Guelimim, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Sept Mille Dirhams (7.000,00 Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Cent Cinquante Huit Mille Sept Cent Quarante Sept Dirhams, 10 Centimes (458247,10 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 34 du décret n° 2-12-349 du 08 Juin 2012 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune d'ADAY.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 du 04/08/2014
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- ♦ Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification pour les entreprises installées au Maroc délivrées par le Ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau.
- ♦ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- ♦ Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A2	5

**N°4749/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE DE TESSOUAN

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

### N° : 03/2023

**(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)**

**Le Lundi 24 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A. de Timit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de Construction de Clôtures pour l'abreuvement du cheptel dans les zones de parcours à travers la Province de Timit, répartis en 2 lots :**

**Lot 1 : Travaux de Construction de huit (08) Clôtures pour l'abreuvement du cheptel dans les zones de parcours à travers les cercles de Timit et d'Anzer, la Province de Timit.**

**Lot 2 : Travaux de Construction de huit (08) Clôtures pour l'abreuvement du cheptel dans les zones de parcours à travers les cercles de Tafnout et d'Anzer, la Province de Timit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A. de Timit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
Lot n° 1 : **24.000,00** (vingt quatre mille Dirhams)  
Lot n° 2 : **24.000,00** (vingt quatre mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Lot n° 1 : **99.120.000,00** (Neuf cent neuf mille cent vingt Dirhams)  
Lot n° 2 : **99.120.000,00** (Neuf cent neuf mille cent vingt Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Juin 2012 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics et l'article 41 de arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1905-21 du 9 Juin 2012 (14 Décembre 2012) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties prévisionnelles.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A. de Timit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

- \* Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire une copie lisible du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Secteur	Qualification	Action Classification	Nouvelle classification
Lot 1	3	3.1	4	5
Lot 2	3	3.1	4	5

**N°4746/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE DE TESSOUAN

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

### N° : 30/2023

**Le Mardi 01 août 2023 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique de Tessouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de collecte des eaux pluviales dans les établissements scolaires de la province de Tessouan et de la préfecture de M'diq Fekking**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tessouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 200, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tessouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **deux mille (2.000,00) dirhams.**

L'estimation Soit par le maître d'ouvrage est : **cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatre (58 584,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Juin 2012 (20 Mars 2013).

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique de Tessouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique.

Le qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	Classe
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 : Contrôle des travaux de traitement et chloration avec couche de roulement en revêtement superficiel CQ.7 : Contrôle en travaux des ouvrages d'art courants	4
EG : Études géotechniques	EG : Études géotechniques des ouvrages courants	4

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.

**N°4748/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**COMMUNE D'AZILAL**  
**PACHALIK AZILAL**  
**DIVISION TECHNIQUE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 14 / 2023 / C\_AZ**  
 Le lundi 24 juillet 2023 à 11h 00 min il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres sur offres de prix pour :  
**OBJET :** Etude technique et suivi des travaux de construction d'un espace de loisir à la ville d'Azilal (Piscine, vestiaire, café, parc de jeux d'enfant, espace vert et maison d'hôte).  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état

[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : douze mille dirhams (12.000,00dh).  
 L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent mille dh5 00 centimes. (400 000.00 dh5).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 ==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;  
 ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 ==> Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;  
 ==> Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.  
 (Pour BIT installer au Maroc, certificats d'agrément suivant D14-D15-D16-D17 et D18) N°4754/PA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
 N° 01 / DDE / Tiznit / 2023  
 Le 20/07/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation des Domaines de l'Etat de Tiznit, sise à Quartier Administrative Ville de TIZNIT, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant la réalisation des prestations topographiques dans le ressort territorial de la Délégation des Domaines de l'Etat de Tiznit en lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 02 au RDC, du siège de la Délégation des Domaines de l'Etat sise à Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille (20.000,00) Dirhams.  
 L'estimation annuelle du coût de la prestation est fixée à la somme de :  
 - Minimum annuel : Trois cent quatre-vingt-six mille quatre cent (386.400,00) dirhams TTC.  
 N°4755/PA

- Maximum annuel : Sept cent vingt-trois mille six cent (723.600,00) dirhams TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 1- soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)) ;  
 2- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;  
 3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 02, au RDC, du siège de la Délégation des Domaines de l'Etat sise à Tiznit, ;  
 4- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.  
 N°4755/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère de l'Intérieur**  
**Wilaya Région Guelmim-Oued-Noun**  
**Province de Sid El-Hi**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 08/2023/PDR**

Le 19 Juillet 2023 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sid El-Hi (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur :

**Travaux de construction d'un dispensaire rural avec logement au Douar El-Benachoual à la Commune de Miellet, Province de Sid El-Hi.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sid El-Hi, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 dh5 (Vingt Mille Dirhams)**.  
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.348.227,00 dh5 (Un Million Trois Cent Quarante Huit Mille Deux Cent Vingt Sept Dirhams, 00 centimes)**.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sid El-Hi
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sid El-Hi,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.  
 Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie signifiée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Section	Classe entrepreneur	Qualifications exigées
A (Construction)	4	A1 (Travaux de fondes à l'air libre) A2 (Travaux, ouvrages en béton armé-maçonnerie pour bâtiment)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
**N°4753/PA**

**ANP**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JEMF LASJAR**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**14/AOP/DRP/ANP/2023**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 20/07/2023 à 11h00 - Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports d'El-Jadida - Port de Jemf Lasjar au lieu dit Oued El-Jadida (El-Jadida) à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTIENANCE DES ESPACES VERTS GENES PAR PORT DE JEMF LASJAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'ANP Direction Régionale des Ports d'El-Jadida (Port de Jemf Lasjar) auprès de la Division Support Bureau des marchés au lieu dit Oued El-Jadida, El-Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Mai 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur passation et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **8 500,00 DHT MILLE CINQ CENT CINQUANTE**  
 L'estimation de coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de : **585 960,00 TTC**  
**(585.960 (CINQUE VINGT HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE DIRHAMS) TOUTES TAXES COMPRISES)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**LES CONCURRENTS PEUVENT :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction des Ports d'El-Jadida - Port de Jemf Lasjar au lieu dit Oued El-Jadida (El-Jadida).
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction de Port de Jemf Lasjar.
- Soit les envoyer, par voie électronique via le portail de l'Agence Nationale des Ports et des Fleuves n° 01 au lieu dit EL-JEMF LASJAR.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis sont une robe de chambre et une chemise. L'estimation qui s'en suit de : **11.075.000 à 11.080 à LA DIRECTION DU PORT DE JEMF LASJAR**

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 19 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**LES CONCURRENTS PEUVENT :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction des Ports d'El-Jadida - Port de Jemf Lasjar au lieu dit Oued El-Jadida (El-Jadida).
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.  
 Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie signifiée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Section	Qualification	Classe
01 (Service)	VI	1

Les concurrents non installés au Maroc :  
 Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction Régionale des Ports d'El-Jadida (Port de Jemf Lasjar) auprès de la Division Support Bureau des Marchés au lieu dit Oued El-Jadida, El-Jadida - Tél. 01 23 29 15 10 - 06 20 49 11 41 - Fax. 01 23 29 14 30.  
**N°4750/PA**

**المملكة المغربية**  
**وزارة الداخلية**  
**مصلحة إقليم خنيفرة**  
**الجماعة: الحمام**

**إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023**

- بناء على المرسوم رقم 2.22.611 الصادر في 10 صفر 1444 (7 سبتمبر 2022) بتاريخ وتسميته المرسوم رقم 2.04.403 بتاريخ 29 شوال 1426 (21 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو الأقدم.
- بناء على القرار رقم 2023/05/02، والقرار رقم 31 بتاريخ 2023/05/02.

يعلن رئيس المجلس الجماعي الحمام عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 لتقوية جماعة الحمام وذلك حسب الجدول التالي:

الدرجة المتضمن	عدد المناصب في	تاريخ ومكان الامتحان	طرق الترشيح	الشروط المترتبة في المشاركة في الامتحان
الدرجة الأولى من السلم 11	حدود 14 %	2023/11/11	مقر جماعة الحمام قاعة الاجتماعات 01	6 سنوات من الخدمة التقاعدية في الدرجة الثانية
مساعد للدرجة الأولى من السلم 9	01	2023/09/30	مقر جماعة الحمام قاعة الاجتماعات 01	6 سنوات من الخدمة التقاعدية في الدرجة الثانية

**ملحوظة**  
 تودع طلبات الترشيح لدى مكتب الموارد البشرية بمقر الجماعة تجرى الامتحانات الشهرية بعد الإعلان عن النتائج الكتابية.  
**N°4752/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère de la Santé et de la Protection sociale**

**المملكة المغربية**  
**وزارة الصحة والتمهنة الاجتماعية**

**AVIS MODIFICATIF N 2 D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°11/DMST/2023 du 10/07/2023**  
**(Séance publique)**

L'appel d'offre N° 11/DMST/2023 du 10/07/2023 ayant pour objet :  
**Achat des appareils auditifs destinés aux personnes en situation de Handicap relevant de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale de Tétouan .**

Publié le 15/06/2023 aux journaux suivants sous les numéros :  
**AL ITHAD AL ICHTIKAKI, N°13475 LIBÉRATION, N° 9947**

Modifié le 17-18/06/2023 aux journaux suivants sous les numéros :  
**AL ITHAD AL ICHTIKAKI, N°13477 LIBÉRATION, N° 9949**

**Est modifié comme suit :**

- Ajout de dossier aditif à l'article 8 de règlement de consultation relatif aux pièces justificatives les capacités et qualités des concurrents.

**Le reste est inchangé.**  
**N°4751/PA**



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim  
Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 10/2023/BG  
Le 19 juillet 2023 à 13 heures  
30 minutes, il sera procédé  
dans les bureaux de la province  
de Sidi Ifni (Salle des  
réunions) à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offres  
ouvert sur offres de prix portant  
sur : Achat de carburant au  
profit de la Province de  
Sidi Ifni.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré gratuitement  
au Service des Marchés de la  
Province de Sidi Ifni, il peut  
être également téléchargé à  
partir du portail des marchés  
de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
8.000,00 dhs (Huit Mille  
Dirhams).

L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 528.742,50 dhs  
(Cinq Cent Vingt Huit Mille  
Sept Cent Quarante Deux  
Dirhams, 50 Cts.).  
Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du  
décret n° 2.12-349 relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au Service des  
marchés de la Province de  
Sidi Ifni  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plus au Service des  
marchés de la Province de  
Sidi Ifni.  
- Soit les remettre au  
Président de la commission  
d'appel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
- Soit transmettre, par voie  
électronique via le Portail Ma-

roccain des Marchés Publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues à  
l'article 08 du règlement de  
consultation.  
**N°4750/PA**  
SAN IMMO  
RESIDENCE PRIMA OFFICE  
N 105 APPT 16 ETG 3  
ANGLE II JANVIER ET  
MOSTAFA MAANI  
CASABLANCA  
I- Au terme d'un acte sous  
-seing privé en date du  
12/06/2022 à Casablanca, il  
a été établi les statuts de la  
société civile immobilière "S.C.I"  
dont les caractéristiques sont  
les suivants : - Objet : la société  
a pour objet : L'achat en vue  
de la location de tous biens  
immobiliers, bâtis ou non  
bâtis, par tous moyens - L'ac-  
quisition de tous immeubles  
de toute nature, Dénomination  
: -SAN IMMO, Siège :  
RESIDENCE PRIMA OFFICE  
N 105 APPT 16 ETG 3  
ANGLE II JANVIER ET  
MOSTAFA MAANI - Casa-

blanca. Durée : 99 ans. Capital  
: 100.000,00 DHs souscrits  
en numéraire et divisé en  
1000 parts de 100,00 DHs  
réparties comme suite : - Monsieur  
NOREDINE EL AZZOUNI  
50.000,00 DH - Gérance : La  
société est Gérée Et Administrée  
par : Monsieur NOREDINE  
EL AZZOUNI en  
qualité de gérant unique pour  
une durée illimitée, Arrêté social  
: le 1er janvier au 31 décembre.  
Il- Le dépôt légal a été effectué  
au Greffe du Tribunal de Commerce  
de Casablanca sous le N°00876012  
en date du 23/06/2023, RC  
N°588833.  
Pour extrait et mention gérance  
**N°4760/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE  
DE ZEMAMRA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE MARCHES,  
AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°: 03/2023/CZ  
Le Mercredi 26 JUILLET 2023  
à 10 heures , il sera procédé,  
dans la salle des réunions de  
la commune de Zemamra, à  
l'ouverture des plis relatifs à  
la consultation architecturale

n°: 03/2023/CZ ayant pour  
objet: ETUDES ARCHITECTURALES  
ET SUIVI DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA  
SUBDIVISION POLYVALENTE  
DES IMPOTS A LA VILLE DE  
ZEMAMRA.  
Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
auprès du service des marchés  
de la commune de Zemamra,  
il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
-Le budget prévisionnel  
maximum , hors taxe pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de : Deux millions  
de Dirhams (2.000.000,00 DH)  
Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101 et 102 du  
décret n° 2-12-349 du 20-03-  
2013 relatif aux marchés  
publics.  
Les architectes peuvent :  
Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception, au bureau précité ;  
Soit déposer contre récépissé  
leurs plus dans le bureau des  
marchés de la commune de  
Zemamra ;  
Soit les remettre au président  
du jury de la consultation  
architecturale au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
Soit les déposer par voie

électronique au Portail des  
marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Il est prévu une visite des lieux le :  
Vendredi 14/07/2023 à 11  
heures. (Point de rencontre  
siège de la commune)  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 07 du règlement  
de consultation.  
**N°4761/PA**  
RADIOLOGIE ADDOHA  
Aux termes d'un Procès-Verbal  
de l'assemblée générale  
extraordinaire en date du  
15/06/2023, les associés de la  
société RADIOLOGIE ADDOHA  
société civile au capital de  
500.000,00 DH, ayant son  
siège social à CASABLANCA  
N° 2 QUARTIER BEAUSTE  
adoptent en assemblée générale  
extraordinaire les résolutions  
suivantes :  
Les associés décident la  
dissolution anticipée de la  
société RADIOLOGIE ADDOHA  
et la cessation de son activité à  
compter du 16/06/2023 et  
nomment Monsieur NCHRI  
MOHAMED RACHID de  
nationalité marocaine, titulaire  
de la CIN N° A74307, en  
qualité de liquidateur.  
Les associés désignent le siège  
de la liquidation à l'adresse  
sis à CASABLANCA : LOT  
KAMALIA N° 2 QUARTIER  
BEAUSTE.  
**N°4762/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE ZEMAMRA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE MARCHES  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 11/2023/GZ**  
Le Samedi 14/07/2023 à 10h00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 11/2023/GZ ayant pour objet :

**TRAVAIL D'ELECTRIFICATION DES LOCAUX COMMERCIAUX SIS AU STADE MUNICIPAL DE FOOTBALL ET DEPLACEMENT DU POSTE DE TRANSFORMATION DE LA MAISON DE CULTURE A LA VILLE DE ZEMAMRA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Dirhams (3.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million sixcent neuf mille quatre cent quatre-vingt-cinq Dirhams (1.609.415,95 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau des marchés de la commune de Zemamra ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au Portail marocain des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification à savoir :

secteur	classe	qualification
2	3	3B

La production de la copie certifiée conforme à l'original de l'agrément MT-072 ou MT-073 délivré par l'ONCE.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
**N°4758/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EDUCATION  
SCOLAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE LA  
TECHNOLOGIE  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° : 54/56/ZAG/2023**  
**SEANCE PUBLIQUE**  
Le 27/06/2023, à partir de 10 h00 au matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Drou-Tafilalet à Zagora, vis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres des prix pour :

ANON	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (DH TTC)	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISIORE (DH)
54/ZAG/2023	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 24 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA CT : TADMOUSIT - PROVINCE DE JADIDA.	548 890,00	8300,00
55/ZAG/2023	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 5 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA CT : TADMOUSIT - PROVINCE DE JADIDA.	512 454,00	7700,00
56/ZAG/2023	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 4 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA CT : FIKKATA ET TAFIADENIA - PROVINCE DE JADIDA.	417 294,00	6300,00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Drou-Tafilalet à Zagora, vis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres des prix pour :

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plus, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plus au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'article du ministre de l'économie et des finances n° 190-21 du 14 décembre 2021 relatif à la démocratisation des procédures passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation.

**NB :** Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
**N°4757/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni  
**المملكة المغربية**  
**الولاية الإقليمية للتربية والتكوين**  
**Wilaya Région Guelmim Oued-Noun**  
**Province de Sidi Ifni**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 09/2023/INDH**  
Le 19 Juillet 2023 à partir de 11 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cahiers » pour l'année scolaire 2023/2024 en quatre lots séparés.

N° du lot	Cautionnement provisoire	L'estimation des coûts des prestations	Date et heure d'ouverture des plis
LOT N° 1) : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cahiers » pour l'année scolaire 2023/2024 (Communes Mout, Iou N'our, Sbeïra, Mafich et Sidi Ifni).	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	556.261,31 Dhs (Cinq Cent Cinquante Six Mille Deux Cent Soixante et Un Dirhams, 31 centimes.)	19/07/2023 à 11 heures 30
LOT N° 2) : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cahiers » pour l'année scolaire 2023/2024 (Communes Ak Abchich, Tangarfa, Tanghera et Taïne Amehou).	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	433.648,58 Dhs (Quatre Cent Vingt Trois Mille Six Cent Quarante Huit Dirhams, 58 centimes.)	19/07/2023 à 12 heures 00
LOT N° 3) : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cahiers » pour l'année scolaire 2023/2024 (Communes Ak Etkha, Sidi Hwasni Ou Ak, Sidi M'haric, Lakhass et Sidi M'hadich Oudabach).	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	426.243,76 Dhs (Quatre Cent Vingt Six Mille Deux Cent Quarante et Six Dirhams, 76 centimes.)	19/07/2023 à 12 heures 30
LOT N° 4) : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cahiers » pour l'année scolaire 2023/2024 (Communes Tighit, Sidi Essalouh, Ighit, Boumouch et Anjaj).	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	545.349,83 Dhs (Cinq Cent Quarante Cinq Mille Trois Cent Quarante Neuf Dirhams, 83 centimes.)	19/07/2023 à 13 heures 00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plus au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les échantillons exigés, pour chaque lot, par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des Marchés de la Province de Sidi Ifni avant le **19 Juillet 2023 à 16 heures 30 minutes** (heure limite de dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.  
**N°4756/PA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plus au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les échantillons exigés, pour chaque lot, par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des Marchés de la Province de Sidi Ifni avant le **19 Juillet 2023 à 16 heures 30 minutes** (heure limite de dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.  
**N°4756/PA**

**FIDUCIAIRE**  
BOUGAFER CONSEILS  
CABINET FIDUCIAIRE TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08  
Aux termes d'un acte S.S.P. en date de 11/05/2023 à HAD SOUALEL il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : PHARMACIE AIT BARCHIL SARL AU  
2- Siège social : N°329 LOTRISSEENT FAJER ANNSR TRANOUCHE 04 HAD SOUALIM BERRICHID.  
3- Objet social : PHARMACIEN  
4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RC.  
5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrit : 1000 PARTS à Mlle BARCHIL HAFIDA.  
6- La Gérance : la société est gérée par Mlle BARCHIL HAFIDA pour une durée illimitée.  
7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de BERRICHID et immatriculée au registre de commerce sous 18175- dépôt N° 640/23 LE : 31/05/2023.  
N°4763/PA

**FIDUCIAIRE**  
BOUGAFER CONSEILS  
CABINET FIDUCIAIRE TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08  
Aux termes d'un acte S.S.P. en date de 26/05/2023 à CASA BLANCA il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : TAGMAT ANAGEMENT CONSULTING SARL AU  
2- Siège social : N°23 RUE BOURED ETG 03 N°05 ROCHES NOIRES CASA BLANCA.  
3- Objet social : CONSEIL DE GESTION - FORMATION ET AUDIT  
4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RC.  
5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrit : 1000 PARTS à Mr ADMOU MAROUANE.  
6- La Gérance : la société est gérée par Mr ADMOU MAROUANE pour une durée illimitée.  
7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de COMMERCE CASABLANCA et immatriculée au registre de commerce sous 588295- dépôt N°

875491/23 LE : 21/06/2023.  
N°4767/PA

**Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL-BOUZNIKA**  
Tel/Fax:053743001 GSM:0661205870.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/05/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : AJ POUR LE DEVELOPPEMENT - SARL AU.  
Siège Social : HAY EL QOOS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA.  
Associé : Mme. JAMILA OUGAR, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales  
TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales  
Objet : Travaux Divers Ou Constructions (Entrepreneur De)  
○ Immeubles, Promoteur Immobilier.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mme. JAMILA OUGAR.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°588875, le 23/06/2023.  
N°4764/PA

**Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL-BOUZNIKA**  
Tel/Fax:053743001 GSM:0661205870.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/05/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « LIGR » SARL.  
Siège Social : HAY EL QOOS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA.  
Associé :  
- Mr. KARIM EL FECHTALI, apporteur en numéraire 45 000,00 dhs soit 450 parts sociales  
- Mme. SOULAF ALAMI MEJAILI, apporteur en numéraire 15 000,00 dhs soit 150 parts sociales  
- Mme. LINA EL FECHTALI, apporteur en numéraire 10 000,00 dhs soit 100 parts sociales  
- Mme. RITA EL FECHTALI, apporteur en numéraire 10 000,00 dhs soit 100 parts sociales  
TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales  
Objet : Travaux Divers Ou

**Construction (Entrepreneur De)**  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. KARIM EL FECHTALI.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°588655, le 22/06/2023.  
N°4768/PA

**GF INDUSTRIE SARL AU**  
Siège social: BD de la Résistance Inn. Mohamed Amine n° 14 Mohammedia  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/05/2023, enregistré à Mohammedia le 30/05/2023, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : GF INDUSTRIE  
Forme juridique : SARL AU  
Durée : 99 ans.  
Capital social : Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dhs)  
Gérance : Mr CHIOUKH Haytam, CIN n° T266235, gérant unique.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 22/06/2023 sous n° 1198, RC 33291.  
N°4765/PA

**DAR ISMANI SARL**  
Siège social/Résidence Costa Del Sol GH AS RDC  
Chifaouta Mohammedia  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/05/2023, enregistré à Mohammedia le 25/05/2023, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : DAR ISMANI  
Forme juridique : SARL  
Durée : 99 ans.  
Capital social : Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dhs)  
Gérance : Mr EL BAHLI SALAH EDDINE, CIN n° A629664, gérant unique.  
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 20/06/2023 sous n° 1177, RC 33271.  
N°4766/PA

**CABINET AL ISTICHARIA CONSULTING -SARL-BOUZNIKA**  
Tel/Fax:053743001 GSM:0668792975.

**Constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/06/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "CLICK IMMOBILIER " SARL.  
Siège Social : DOMBILIE CHEZ SMART WIN A N° 22

**RUE JBEL MOUSSA APTT N° 12 AGDAL RABAT.**  
Les associés :  
- Mr. BRAOUI YASSINE, apporteur en numéraire 33.300,00 DHS soit 333 parts sociales.  
- Mr. ABDELGHANI ELLIALLI, apporteur en numéraire 33.300,00 DHS soit 333 parts sociales.  
- Mr. CHERKAOUI HANAN, apporteur en numéraire 33.400,00 DHS soit 334 parts Sociales.  
Objet : ○ PROMOTION IMMOBILIERE.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. CHERKAOUI HANAN  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Rabat sous le N° 138802 RC N° 169455.  
N°4769/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhafma  
Avis d'appel d'offres ouvert  
Le 20/07/2023 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhafma (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhafma pour :  
A 11110 : AO n° : 05/2023/INDH ; relatif à : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LES CENTRES DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (CFA) SKHOUR RHAFMA ET BENGUERR  
Caution provisoire : 10000,00 Dhs (dix mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhafma  
Avis d'appel d'offres ouvert  
Le 20/07/2023 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhafma (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhafma pour :  
A 121400 : AO n° : 06/2023/INDH ; relatif à : Acquisition des équipements pour le centre d'Audite de Benguerit  
Caution provisoire : 10000,00Dhs (dix mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million mille cent soixante douze dirhams 00 cts (1 001 172,00Dhs)  
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de bureau de marché de la Province Rhafma. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhafma.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception  
- Soit par voie électronique -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.  
NB /Les échantillons réels et prospectus sont à déposer avant le ...19/07/2023 à 11heures.  
N°4770/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhafma  
Avis d'appel d'offres ouvert  
Le 20/07/2023 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhafma (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhafma pour :  
A 11110 : AO n° : 05/2023/INDH ; relatif à : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LES CENTRES DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (CFA) SKHOUR RHAFMA ET BENGUERR  
Caution provisoire : 10000,00 Dhs (dix mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
ACADÉMIE RÉGIONALE ÉDUCATION ET DE FORMATION  
Région GUELIMM-OUED NOUN  
Direction Provinciale de SIDI ZFNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 36/2023/EXP-IFNI**

Le 25/07/2023 à 10:00 heures ; il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'ARFIF Région Guelimim/Oued Noun, Sis à Avenue Idriss Abella (Route du Port) sidi Ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS ET CANTINES/DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI RELEVANT DE L'ARFIF GUELIMIM-OUED NOUN DEUX LOTS

Lot	OBJET	L'estimation des Coûts des Prestations en (Dhs TTC)		Caution Provisoire (en dhs TTC)
		MIN EN DHS TTC	MAX EN DHS TTC	
01	Lot N°1: PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT INTERNATS ET CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES CERCLE ET PAROCHIAL DE SIDI IFNI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI RELEVANT DE L'ARFIF GUELIMIM-OUED NOUN	4 403 403,00 Quatre millions quatre cent vingt-trois mille quatre cent trois dirhams trois cents	4 17700,00 Six millions sept cent soixante dix sept mille quatre cent trente-cinq dirhams 00 cts	120 000,00dhs (CENT VINGT MILLE dirhams).
02	Lot N°2: PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT INTERNATS ET CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CERCLE ET PAROCHIAL DE LAJERJAS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI RELEVANT DE L'ARFIF GUELIMIM-OUED NOUN	6 620 480,00 Six millions huit cent vingt-huit mille quatre cent cinquante-neuf DHS	6 40271,00 Huit millions quatre cent trois mille sept cent quatre-vingt un cts	140 000,00dhs (CENT SOIXANTE MILLE dirhams).

Classe et qualification demandée : Attestations de références  
NB :  
- Chaque concurrent peut présenter son offre pour tous les lots mais ne peut être attributaire que d'un seul et unique lot.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des achats et des marchés, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de sidi Ifni, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 juin 2012 (20 Mars 2013).  
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents soumissionnent électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».  
Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la Direction des M&A/PS sidi Ifni, au plus tard le 24/07/2023 à 09H00 (Date et Heure : limite du dépôt).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 du Règlement de la consultation.  
N°4772/PA

**مجلسة الشريعة**  
**وزارة الداخلية**  
**مجلسة إقليم لاسكرا**  
**دائرة تانتان**  
**قاعة بوياسان**  
**جماعة تازارين**

**إعلان تصنيحي**

**بمبادرة توظيف لتكوين متخصصين جماعة تازارين إقليم تازة**

يعلن رئيس جماعة تازارين أن له تم أحداث تصحيح بعض الإعلان المتعلق بمبادرة توظيف لتكوين متخصصين المقرر إجراؤها بتاريخ 23 يوليوز 2023 حيث أن الظروف بالنسبة لتلقي تخصص المعلومات ، هو يدوم في شبكة المعلومات ( Réseau Informatique ) فقط ولا يشمل باقي التخصصات التي تم ذكرها في الإعلان السابق والنشر بجمردة Libération عدد الصفحة 9956 بتاريخ 15 يوليوز 2023/6/26

N°4773/PA

**مجلسة الشريعة**  
**وزارة الداخلية**  
**مجلسة إقليم لاسكرا**  
**دائرة تانتان**  
**قاعة بوياسان**  
**جماعة تازارين**

**إعلان تصنيحي**

**بمبادرة توظيف لتكوين متخصصين جماعة تازارين إقليم تازة**

يعلن رئيس جماعة تازارين أن له تم أحداث تصحيح بعض الإعلان المتعلق بمبادرة توظيف لتكوين متخصصين المقرر إجراؤها بتاريخ 23 يوليوز 2023 حيث أن الظروف بالنسبة لتلقي تخصص المعلومات ، هو يدوم في شبكة المعلومات ( Réseau Informatique ) فقط ولا يشمل باقي التخصصات التي تم ذكرها في الإعلان السابق والنشر بجمردة Libération عدد الصفحة 9956 بتاريخ 15 يوليوز 2023/6/26

N°4773/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech - SAFI  
Province Rhamna  
Secrétariat général  
DFL/SBM

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
Le 21/07/2023 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

= A 10400 : AO n° : 07/2023/INDH relatif à : FOURNITURE DU KIT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE UN MILLION CARTABLE + AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA ZONE SCOLAIRE BENGUERIR DE LA PROVINCE RHAMNA

⊗ Caution provisoire : 30 000,00DH (Trente mille dirhams)

⊗ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million six cent quatre vingt douze mille neuf cent cinquante dirhams 81 cts (1 692 950,81 DHS) = A 10400 - AO n° : 08/2023/INDH relatif à :

FOURNITURE DU KIT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE UN MILLION CARTABLE + AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA ZONE SCOLAIRE SIDI BOUATHMANE DE LA PROVINCE RHAMNA

⊗ Caution provisoire : 30 000,00DH (Trente mille dirhams)

⊗ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent quatre vingt trois mille quarante dirhams 05 cts (1 383 040,05 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service budget et marche de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service budget et marche de la Province Rhamna.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

Soit par voie électronique [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation

Les échantillons à déposer dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la Province de RHAMNA au plus tard ... 20/07/2023, à 11 heures.

N°4778/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech - SAFI  
Province Rhamna  
Secrétariat général  
DFL/SBM

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
Le 21/07/2023, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

= A 11100 : AO n° : 09/2023/INDH relatif à : FOURNITURE DU KIT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE UN MILLION CARTABLE + AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2023 POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA ZONE SCOLAIRE SIDI BOUATHMANE DE LA PROVINCE RHAMNA

⊗ Caution provisoire : 30 000,00DH (Trente mille dirhams)

⊗ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent quatre vingt trois mille quarante dirhams 05 cts (1 383 040,05 DHS)

VANT DE LA ZONE SCOLAIRE SKHOUR RHAMNA DE LA PROVINCE RHAMNA

⊗ Caution provisoire : 25 000,00DH (Vingt Cinq mille dirhams) ⊗ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent cinquante trois mille deux cent et un dirhams 78 cts (753 201,78 DHS) Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service budget et marche de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service budget et marche de la Province Rhamna.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

- Soit par voie électronique [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation

Les échantillons à déposer dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la Province de RHAMNA au plus tard 20/07/2023, à 11 heures.

N°4779/PA

Etude de Maître Salima BELHACHIMI Notaire  
02 Rue Our El Bourne 2ème Etage Apt N°3, Oujda  
Tel: 05.36.70.73.30  
La Société «ORIENTAL POIDS LOURDS» S.A.R.L./A.U  
Donation des Parts Sociales  
Aux termes d'un acte reçu par Me SALIMA BELHACHIMI Notaire à Oujda, en date du 12/06/2023, Mr Mohammed LAHMIDI a cédé la totalité des

parts sociales lui appartenant dans la Société «ORIENTAL POIDS LOURDS» S.A. R.L. au capital de 1.000.000,00 Dirhams dont le siège social est à Oujda, Bd Med V, N° 90 88, inscrite au registre de Commerce d'Oujda sous N° 28093 et dont l'identifiant fiscal est 15267198, à Mr Mohamed LAKBL.  
Les articles 6, 7 et 16 se trouvent modifiés comme suit:  
Article 6: Apports: Il est fait apport à la présente société des

sommes en numéraires suivantes: Mr Mohamed LAKBL: 1.000.000,00 DHS. Total: 1.000.000,00 DHS.  
Article 7: Capital Social: Le capital social est fixé à la somme d'Un Million de Dirhams (1.000.000,00 dhs) divisé en Dix Mille (10.000) parts sociales de Cent Dirhams (100,00 dhs) chacune toutes attribuées à l'Associé Unique dans les proportions de son apport respectif, savoir: Mr Mohamed LAKBL: 10.000

Parts. Total: 10.000 Parts.  
Article 15: Gérance: Des à présent la société sera gérée par Mr Mohamed LAKBL en sa qualité de Gérant Unique, Associé Unique et il engage la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Oujda, le 22/06/2023 sous le N° 3334.

N°4780/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhamna

**Avis d'appel d'offres ouvert**

Le 20/07/2023 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 11100 : AO n° : 04/2023/INDH : relatif à :

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DAR TALIB A LA COMMUNE BENGUERIR - PROVINCE RHAMNA**

Caution provisoire : 15 000,00DH (Quinze mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre vingt douze mille cent quarante dirhams 00 cts (592 140,00 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigée	Classe
A	A2	5

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

- Soit par voie électronique

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N°4776/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de  
l'Innovation



المملكة المغربية  
وزارة التعليم العالي والبحث  
العلمي والتكنولوجي

المملكة المغربية  
وزارة التعليم العالي والبحث  
العلمي والتكنولوجي

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/FMPC/2023**  
**SÉANCE PUBLIQUE**

Le 25/07/2023 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant les Travaux de réflexion, de première instance et de façade de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service financier, bureau des Marchés de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca, comme aussi il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
Lot unique : 30000 DH (Trentamille Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Lot unique : 1.421.071,00 (Un Million six cent vingt et un mille soixante et onze Dirhams et soixante centimes) TTC
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions de formation de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service financier (bureau des Marchés) de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel de l'Économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Certificat de qualification et de classement

Secteur	Qualification Exigée	Classe minimale
Q	Q1	2

NB : Les candidats doivent joindre obligatoirement la copie certifiée conforme à l'original de qualification et de classification du ministère de l'Équipement et de Transport.

N°4775/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de  
l'Innovation



المملكة المغربية  
وزارة التعليم العالي والبحث  
العلمي والتكنولوجي

المملكة المغربية  
وزارة التعليم العالي والبحث  
العلمي والتكنولوجي

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/HU2C/2023**  
**SÉANCE PUBLIQUE**

Le 25/07/2023 à 12h00, il sera procédé, dans les bureaux de l'Université Hassan II Casablanca sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad- Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux de réflexion du système d'attaché des soins à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca en lot unique.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des Marchés sis à l'Université Hassan II Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca, comme aussi il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme à : 23 000,00 dhs (vingt-trois mille dirhams)
- L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 575 720,00 Dirhams TTC (un million cinq cent soixante-quinze mille sept cent vingt toutes taxes comprises)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Bureau du Service des Marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 du règlement de consultation.

Certificat de qualification et de classement

Secteur	Qualification Exigée	Classe
N	N.1	2

NB : Les candidats doivent joindre obligatoirement la copie certifiée conforme à l'original de qualification et de classification du ministère de l'Équipement et de Transport.

N°4777/PA

# Sport

Euro espoirs

## La France bat difficilement la Norvège et se rapproche des quarts



La France, avec un effectif largement renforcé, s'est difficilement imposée 1-0 face à la Norvège lors de son deuxième match de l'Euro espoirs 2023, dimanche à Cluj en Roumanie, se rapprochant ainsi d'une qualification pour les quarts de finale du tournoi.

Souhaitant tester l'homogénéité de son groupe, Sylvain Ripoll, l'entraîneur des Bleuets, a effectué une large revue d'effectif ne laissant au coup d'envoi que trois joueurs de champ titulaires (Castello Lukeba, Maxence Caqueret et Arnaud Kalimuendo) par rapport au match de l'Italie.

Sur le plan comptable, son expérience a été concluante. La France, sans trembler, mais sans jamais se mettre à l'abri non plus, a remporté une deuxième victoire en deux rencontres, se rapprochant des quarts de l'Euro, tout autant que de la première place de son groupe.

Pour le reste, elle a dû laisser perplexe le sélectionneur français tant ses joueurs ont montré un tout autre visage que face aux "Azzurri".

Séduisants et costauds face à l'Italie, ils ont été

apathiques et empruntés contre la Norvège, pourtant bien plus faible. "Il a manqué de tout: dans l'utilisation du ballon, dans sa récupération, dans le changement de rythme", a déploré Ripoll après la rencontre. On fait une première période de piètre qualité, mais finalement, gagner ce match-là, dans un championnat d'Europe espoirs, c'est plutôt bien" a-t-il tout de même positif.

S'il ne faut, en général, jamais arriver en retard pour ne rien rater du spectacle, le millier de spectateurs présents au stade champêtre du CFR de Cluj ont pu tranquillement attendre le temps additionnel de la seconde période pour s'enflammer.

A ce moment, la Norvège, bien organisée, mais inoffensive, menée alors 1-0, s'est décidée à se découvrir, obtenant un corner sur lequel son gardien Kristoffer Klaesson est monté pour essayer d'obtenir un match nul.

Une situation confuse plus tard, c'est Rayane Cherki, dont l'entrée à l'heure de jeu est une des rares satisfactions françaises, qui n'a pas osé tirer, de plus de 70 mètres, il est vrai, dans des cages adverses

vides. C'était l'action la plus excitante d'une rencontre assez terne. En première période, les Bleuets n'ont frappé qu'une seule fois au but, une tête d'Amine Adli (13e) sans aucun danger pour Klaesson.

Et paradoxalement, sans que les Norvégiens n'aient été plus prolifiques offensivement, ce sont eux qui ont donné le sentiment d'être les plus dangereux, notamment grâce à l'activité de leur numéro 10, Oscar Bobb, et de leur jeune attaquant Antonio Nusa. La seconde période n'a guère été plus convaincante, même si elle a permis à Michael Olise de débloquer la situation sur un centre d'Amine Adli (56e), avant de se blesser moins de dix minutes plus tard, semble-t-il assez sévèrement aux ischio-jambiers.

Les entrées de Cherki donc, de Gouiri et Barcola ont tout juste donné au jeu français un peu plus d'intensité. Mais c'est tout. La France devra valider sa qualification mercredi face à la Suisse, toujours à Cluj. Et elle devra pour cela montrer un tout autre visage.

## Divers

### Ilkay Gündogan

L'international allemand Ilkay Gündogan, champion de la Ligue des champions avec Manchester City, a signé un contrat de deux ans avec le FC Barcelone, a annoncé, lundi, le club catalan. "Le milieu de terrain, récent vainqueur de la Ligue des champions, rejoint le Barça jusqu'en 2025", a indiqué le Barça dans un communiqué, précisant que la clause libératoire du joueur de 32 ans est de 400 millions d'euros.

Gündogan pourrait prolonger son contrat au Barça "d'une année supplémentaire en option" selon les matchs joués jusqu'en 2025, a ajouté le Barça.

Arrivé en juin 2016 en provenance du Borussia Dortmund, Gündogan a joué sept saisons avec les Citizens et remporté cinq titres de champion, une Ligue des champions, deux Coupes d'Angleterre et quatre Coupes de la Ligue.

Cette saison, il a disputé 51 matches, toutes compétitions confondues, inscrivant 11 buts.

### Benjamin Mendy

Acquitté en janvier de la plupart des charges qui pesaient contre lui, le footballeur international français Benjamin Mendy est de retour devant la justice britannique pour être rejugé pour viol et tentative de viol. A l'issue de cinq mois de procès et de 14 jours de délibéré, l'international français de 28 ans avait fin janvier été déclaré non-coupable de six viols et d'une agression sexuelle.

Le jury n'était en revanche pas parvenu à un verdict pour deux accusations, portant sur le viol d'une femme de 24 ans en octobre 2020 et une tentative de viol sur une femme de 29 ans en 2018, qui seront réexaminées pendant trois semaines à Chester (nord de l'Angleterre). Après l'énoncé du verdict, l'avocate du joueur de Manchester City, champion du monde en 2018, Jenny Wilts-hire, avait souligné qu'il avait "hâte de laver son nom" pour pouvoir "commencer à reconstruire sa vie".

Le défenseur aux 10 sélections avec les Bleus, suspendu par son club de Manchester City qui n'a pas renouvelé son contrat qui arrive à échéance le 30 juin, risquait la prison à vie.

### Koulibaly

Le défenseur international sénégalais Kalidou Koulibaly va quitter Chelsea pour défendre les couleurs de l'équipe saoudienne d'Al Hilal, a annoncé dimanche le club anglais.

Le joueur de 32 ans avait rejoint la capitale londonienne l'été dernier en provenance de Naples. Koulibaly a disputé 32 matches avec les Blues et mené le Sénégal, en tant que capitaine, jusqu'aux huitièmes de finale du dernier Mondial au Qatar.

Les détails de son contrat avec le club de Saudi Pro League où évoluera aussi le milieu portugais Ruben Neves, autre transfuge de la Premier League, n'ont pas filtré.

La presse britannique évoque une indemnité de transfert autour de 23 millions d'euros.

Un autre joueur de Chelsea a déjà rejoint le championnat local. N'Golo Kanté s'est engagé libre de tout contrat avec le club d'Al-Ittihad, où évoluera aussi Karim Benzema.

## Messi a vécu "une très grande déception" après ses échecs en C1 avec le PSG

La superstar argentine Lionel Messi a évoqué "une adaptation très difficile" pour expliquer ses débuts mitigés sous les couleurs du Paris Saint-Germain avec lequel il a vécu "une très grande déception" en étant éliminé rapidement en Ligue des champions deux années de suite.

Le nouveau joueur de l'Inter Miami en MLS, qui a fêté samedi son 36e anniversaire, est revenu dans une interview diffusée par beIN Sports sur son parcours avec le PSG où il a signé à l'été 2021 après 17 saisons passées au FC Barcelone. "Je suis venu à Paris parce que j'appréciais le club, que j'y avais des amis dans le vestiaire (...) ça me paraissait plus facile de m'adapter contrairement à un autre endroit où j'aurais pu aller", a souligné la "Pulga".

"En réalité cela a été une adaptation très difficile, beaucoup plus que ce à quoi je m'attendais"

en raison notamment "d'une nouvelle manière de jouer, de nouveaux coéquipiers, d'une nouvelle ville", a-t-il énuméré. "Je suis arrivé tard, je n'ai pas eu de préparation d'avant-saison", a déploré le septuple Ballon d'Or, selon qui "les débuts ont été difficiles pour moi, ma famille".

Sa première saison lors de laquelle il a seulement inscrit 11 buts en 34 rencontres a également été rendue compliquée après qu'il a contracté le Covid en Argentine pendant la pause hivernale, ce qui l'a contraint à être "quasiment à l'arrêt pendant un mois".

"J'ai mis du temps à retrouver la forme physique", a affirmé le champion du monde 2022, qui a affiché des performances bien plus satisfaisantes lors du début de saison suivant jusqu'au Mondial remporté en décembre avec l'Argentine au Qatar. "Ce n'est pas une excuse mais la Coupe du monde a beaucoup joué", a-t-il affirmé.

"Certains sont rentrés plus tard que d'autres, certains se sont blessés, comme Neymar". "Je pense que de manière générale, le niveau du Championnat ou de la Ligue des champions a été impacté par ce Mondial", a déclaré Messi.

Engagé à prix d'or dans le but de décrocher la première Ligue des champions du club parisien, l'Argentin aura au final échoué en huitièmes de finale en 2022 contre le Real Madrid et en 2023 face au Bayern Munich, "une très grande déception" qui lui a valu d'être pris en grippe par une frange des supporters du PSG. "Au début c'était super, j'ai reçu beaucoup d'encouragements (...) mais après, une partie du public parisien m'a traité différemment. La majorité, elle, m'a bien traité, mais il y a eu une cassure avec une partie du public", a-t-il expliqué. "J'ai eu la chance de tout gagner et c'est ce qui restera en fin de carrière", a-t-il toutefois minimisé.



# CAN 2023 : Le Onze national à la rude épreuve ghanéenne

*Bien négocier ce cap pour se rapprocher du dernier carré*



Le Onze national donnera la réplique, ce soir à partir de 21 heures au Complexe Moulay Abdellah à Rabat, à son homologue ghanéen, en match comptant pour la deuxième journée du groupe A des phases finales de la CAN U23 qualificative aux JO d'été de Paris 2024.

Une confrontation qui revêt toute son

importance du fait qu'elle permettra de dévoiler le nom de l'équipe qui balisera son chemin au prochain tour.

Le Maroc et le Ghana s'étaient imposés lors de leurs premières sorties. Les Black Stars avaient eu raison du Congo par 3 à 2 dans un match de bonne facture, tandis que les Lions de l'Atlas avaient surclassé, en ouverture du tournoi, leurs homologues ghanéens par 2 à 1.

néens par 2 à 1.

Les joueurs de l'EN ont produit un petit match qui n'était pas fait pour convaincre, se trouvant désormais dans l'obligation de rendre une copie bien meilleure devant rassurer tout le monde.

D'ailleurs, le sélectionneur national Issam Charai avait relevé un manque d'efficacité au cours de ce match inaugural, pré-

cisant par là même que "nous sommes ambitieux pour décrocher le titre en préparant chaque match comme il se doit".

Et face au Ghana qui compte dans ses rangs des éléments aguerris, la mission ne sera pas aisée mais les partenaires de Bilal El Khanouss sont capables de franchir ce cap et d'atteindre le premier objectif tracé, à savoir la qualification au dernier carré de cette Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans.

A noter que le troisième match de la sélection marocaine pour le compte de ce premier tour est prévu vendredi prochain contre le Congo qui affrontera ce soir à 18h00 au Complexe Moulay Abdellah le Gabon.

Le Onze marocain, dont la dernière participation à un tournoi olympique de football remonte à l'édition londonienne en 2012, est tenu pour obtenir le billet de Paris 2024 d'être classé parmi les trois premiers du tournoi. Faire partie du quatuor du dernier carré ne garantit pas une qualification automatique, puisque le perdant de la petite finale, le quatrième du tournoi, aura à disputer un match barrage contre une sélection du continent asiatique.

Il convient de signaler que les équipes du groupe B ont fait leur entrée en scène dimanche et l'on a pu suivre des confrontations qui ont tenu toutes leurs promesses. Ainsi, le onze égyptien, qui a terriblement joué de malchance, a été accroché par le Niger (0-0), tandis que le Mali a pu disposer d'une redoutable formation gabonaise par 3 à 1.

Mohamed Bouarab

## Cyclisme

### Réception à Ifrane en l'honneur des cyclistes de l'équipe nationale sacrés champions des Tours du Bénin et du Cameroun

La Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) a organisé, samedi à Ifrane, une réception en l'honneur des cyclistes de l'équipe nationale sacrés champions des Tours internationaux du Bénin et du Cameroun.

Lors de cette cérémonie, à laquelle ont pris part les membres du bureau dirigeant de la FRMC, et les équipes participant aux Championnats du Maroc de cyclisme sur route (Ifrane, du 23 au 25 juin), des récompenses financières ont été remises aux vainqueurs des tours cyclistes du Bénin et du Cameroun.

Dans une allocution de circonstance, le président de la Fédération, Mohamed Belmahi, a souligné que les exploits réalisés par les coureurs marocains dans les Tours internationaux du Bénin et du Cameroun ont permis à l'équipe nationale de se propulser à la 27ème place au niveau mondial, saluant les efforts déployés par les cyclistes marocains pour hisser haut le drapeau national dans les différentes manifestations sportives aux niveaux continental, arabe et international.

Le Maroc s'est illustré lors de la 18e édition du Tour cycliste international du Bénin (2-7 avril 2023) en s'adjugeant la première place du classement général par équipes. Sur le plan individuel, le cycliste marocain Achraf Ed-Doghmy avait remporté ce tournoi international. Portant le maillot jaune depuis la première étape de cette édition et le conservant avec brio jusqu'à l'arrivée finale, Ed-Doghmy avait été également désigné meilleur jeune africain du Tour.

L'équipe marocaine, composée des cyclistes Adil El Arbaoui, Youssef Bdadou, El Houcine Sabbahi et Salaheddine Mraoui, a remporté le titre du Tour pour la deuxième fois consécutive, devant le Burkina Faso et le Cameroun. Lors de la 19ème édition du Tour international cycliste du Cameroun (juin 2023), le cycliste marocain Mohcine El Kouraji avait remporté le titre en dominant le classement général avec un chrono de 20h35min52s. Au niveau du classement général par équipes, la sélection nationale a terminé à la deuxième place derrière la sélection du Rwanda qui comptait dans ses rangs des coureurs professionnels et expérimentés.

L'équipe marocaine était composée des coureurs Achraf Ed-Doghmy, Adil El Arbaoui, Mohcine El Kouraji, Salaheddine Mraoui et El Houcine Sabbahi, encadrés par l'ancien champion et entraîneur national, Abdelati Saadoune.

## La Fédération Royale marocaine de boxe tient son AGO pour la saison 2021-2022

La Fédération Royale marocaine de boxe (FRMB) a tenu, dimanche à l'Institut Royal de la formation des cadres Moulay Rachid à Maâmora, son assemblée générale ordinaire (AGO) présidée par Abdeljaouad Belhaj, président de l'instance fédérale.

Lors de cette assemblée, à laquelle ont pris part 101 associations sur 184 affiliées à la FRMB, les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité, avec l'abstention d'un président d'une association sportive. Selon l'instance fédérale, cette AGO a constitué une occasion pour nouer une communication constructive et volontariste entre les différents composantes de la boxe marocaine afin de faire rayonner ce sport aux niveaux national, régional, africain et international.

Le rapport moral a porté sur les diverses activités et réalisations sportives de la FRMB, notamment un contrat-programme avec les ligues régionales mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour mettre en œuvre leurs programmes, ainsi que l'organisation des compétitions régionales pour toutes les catégories et la formation continue.

Le rapport a également porté

sur la représentation de la FRMB dans les instances internationales, notamment l'élection de son président en tant que membre du conseil d'administration de la Fédération internationale de boxe, représentant de l'Afrique, ainsi que les réunions d'information au profit des pugilistes qualifiés pour la finale du Championnat du Maroc toutes catégories, et la tenue de réunions de communication avec les associations, les cadres techniques, les arbitres et les délégués des différentes ligues régionales.

Pour ce qui est du rapport financier, il fait ressortir un excédent budgétaire qui sera alloué aux activités et projets visant à promouvoir et développer la pratique de la boxe. A cette occasion, le président de la FRMB, Abdeljaouad Belhaj, a félicité les responsables des ligues régionales et leurs bureaux directeurs pour les efforts déployés pour la réussite du championnat régional malgré les contraintes liées à la mise en place des ligues et les préparatifs de la sixième édition de la Coupe Mohammed VI de boxe.

M. Belhadj a mis l'accent sur le rôle pionnier de SM le Roi Mohammed VI pour soutenir le sport et les sportifs et Son soutien constant au

sport national afin de briller à l'international. Il a relevé que la FRMB est présente dans les différentes instances internationales, saluant la performance des arbitres marocains dans les divers événements internationaux, ainsi que les cadres techniques marocains ayant passé avec succès les tests en vue d'obtenir des diplômes internationaux.

M. Belhaj a passé en revue les perspectives d'avenir de la Fédération qui consistent à poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie basée sur la formation (entraîneurs, arbitres, délégués et médecins de ring), le soutien des associations sportives qui sont des pépinières pour les futurs champions, l'organisation de la 7e édition de la Coupe internationale Mohammed VI de boxe, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et l'établissement de nouvelles ligues régionales.

Lors des travaux de l'assemblée générale, à laquelle ont assisté les représentants du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, et du Comité national olympique marocain, ainsi que les responsables des ligues et associations affiliées à la FRMB, les rapports d'audit et technique ont également été présentés.

## En Chine, ce millionnaire passe son bac pour la 27<sup>ème</sup> fois... Et le rate à nouveau

C'est l'histoire d'une ténacité à toute épreuve, mais qui n'est jamais couronnée de succès. Liang Shi, millionnaire qui a fait fortune en fondant son entreprise de matériaux de construction, a un grand regret. Il n'a jamais réussi le gaokao, terrible examen chinois qui permet d'entrer à l'université. À 56 ans, il a donc décidé de passer à nouveau ce test, équivalent du baccalauréat français. Mais, vendredi 23 juin 2023, les résultats sont tombés. Nouvel échec. Et ce, pour la 27<sup>e</sup> fois.

Après avoir échoué à l'examen une première fois à l'âge de 16 ans, cet homme obstiné l'avait repassé, toujours en vain, près de dix fois, avant de devoir arrêter, atteint par la limite d'âge (25 ans) imposée à l'époque. Dès que cette limite a été levée en 2001, Liang Shi s'est dit qu'il avait une nouvelle chance.

Il a tenté à chaque fois après des mois de «vie de moine», comme le relate l'Agence France presse (AFP) : levé chaque jour à l'aube pour passer 12 heures par jour dans les livres scolaires, pas d'alcool, pas de dis-

tractions, pas même de parties de mah-jong, son jeu favori, avec ses amis. Mais ça n'a pas suffi.

Le résultat de cette année fait douter le millionnaire. «Je pensais bien que je n'aurais pas un score suffisant pour entrer à l'Université du Sichuan. Mais je ne m'attendais pas à ce que mon score ne me permette d'entrer dans aucune université, même les moins cotées», a-t-il raconté à l'AFP.

Jusqu'à présent, il ne s'était jamais découragé, annonçant chaque année immédiatement qu'il retenterait l'examen l'année suivante.

«Mais si vraiment je ne vois pas d'amélioration, je me dis que ce n'est peut-être plus la peine de le tenter. J'ai vraiment travaillé très dur chaque jour. Je ne sais pas pour l'instant si je vais encore le retenter l'an prochain», a-t-il avoué d'un air fatigué. D'un autre côté, il a du mal à imaginer abandonner. «Si j'arrête de me présenter au gaokao, chaque tasse de thé que je boirai pendant le restant de ma vie aura un goût de regret.»



### Recettes

## Soupe de champignons



#### Ingrédients :

250 g de champignons frais  
1 oignon  
3 c-à-s de beurre  
2 c-à-s de farine  
½ L de bouillon (ou mélange eau-bouillon)  
¼ L de lait  
Poivre  
1 c-à-s de persil ciselé  
Citron

#### Préparation :

1- Dans une casserole faire fondre le beurre. Ajouter un petit oignon haché et les champignons de Paris coupés en tout petits morceaux. Poivrer, sau-

podrer d'une cuillère à soupe de persil haché. Remuer bien les champignons dans le beurre chaud. Couvrir et laisser cuire à feu doux ¼ heure.  
2- Ajouter 2 cuillères à soupe de farine en remuant sans cesse. Verser ½ litre de bouillon (ou d'eau) et le lait. cuire à feu doux en remuant de temps en temps.

3- Lorsque le veloute commence à bouillir, baisser le feu et laisser cuire à découvert encore 15 min.

4- Servir en arrosant de jus citron, en saupoudrant de persil et en ajoutant de la crème fraîche si désiré.

## Il arnaque un hôtel cinq étoiles et y séjourne gratuitement durant deux ans

En mai 2019, un Indien originaire du nord-est du pays s'est enregistré dans un hôtel cinq étoiles, situé non loin de l'aéroport de Delhi avec le projet de n'y passer qu'une seule nuit. Il y restera finalement 603 jours, sans ne jamais rien déboursier, rapporte l'Indian Express jeudi 22 juin 2023.

Le client doit à ce jour plus de 5,8 millions de roupies (près de 65.000 €) au Roseate Hotel.

La fraude a été révélée par le conseil d'administration lors d'une vérification des registres de l'hôtel.

L'établissement a décidé de porter plainte contre le client, qui est parti comme si de rien n'était en janvier 2021, ainsi qu'à l'encontre d'un membre du personnel de la réception, qu'elle accuse d'avoir aidé l'escroc.

Selon la plainte, consultée par le journal, «l'équipe de l'hôtel aurait contrefait, supprimé, ajouté et falsifié un grand nombre de don-

nées sur le compte dudit client dans le système informatique» de l'établissement. Aucune arrestation n'a été à ce jour effectuée.

